

"Dure" session en perspective

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'Assemblée nationale sera saisie, au cours de la session, d'un projet de loi visant à créer une Agence de développement industriel. La nouvelle sera annoncée cet après-midi par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, dans son discours à l'ouverture de la session.

L'essentiel de ce discours porte sur des mesures visant à stimuler le développement économique et à réduire le nombre de chômeurs.

Selon un porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce, l'Agence englobera l'Office du crédit industriel et sera dotée de mécanismes flexibles lui permettant d'avoir une option plus étendue que les organismes actuellement en place.

Le discours de M. Bourassa qui suivra immédiatement celui du lieutenant-gouverneur sera consacré à l'élaboration des principes et des politiques qu'entend suivre le gouvernement libéral en matière économique, linguistiques et constitutionnelles.

M. Bourassa, qui est alarmé par le taux croissant du chômage et angoissé par la situation sociale au Québec, entreprend ainsi sa deuxième session

comme premier ministre du Québec.

Conflit des enseignants, perspectives de négociations plus ou moins ardues avec les employés de la fonction publique dont les contrats expirent cette année, création de nouveaux emplois discussions avec Ottawa politique linguistique, voilà autant de problèmes auxquels M. Bourassa fait face à l'ouverture de cette session.

Malgré la tempête qui s'abat sur le

Québec aujourd'hui, la presque totalité des 108 députés de l'Assemblée nationale était présente à l'ouverture de la session à 3 heures cet après-midi.

Les députés des quatre partis étaient déjà rendus pour la plupart dans la Vieille Capitale en raison des caucuses de présession qu'ont tenus hier et aujourd'hui le Parti libéral et l'Union nationale. Quant aux députés Crédi-tistes, ils étaient demeurés à Québec depuis

la tenue de leur caucus vendredi dernier.

Cette deuxième session, qui promet d'être l'une des plus longues de l'histoire parlementaire du Québec, sera, d'après les conseillers du premier ministre, celle de "l'économie". Les membres de l'Opposition parlent, pour leur part, de la session du "chômage".

Voir DURE SESSION en page A 6

Une enquête sur la façon dont se nourrit le Québec

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a annoncé hier le lancement officiel de la phase québécoise de l'enquête sur la nutrition au Canada.

Le Québec a décidé, le 5 octobre dernier, de participer à l'enquête fédé-

rale "Nutrition-Canada", conduite par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social d'Ottawa.

Il s'agit de la première enquête du genre sur tout le territoire canadien.

M. Castonguay a déclaré que l'enquête s'inscrivait très bien parmi les objectifs du ministère québécois des

Affaires sociales, soit la conservation de la santé par diverses mesures préventives, dont la nutrition de la population.

Des enquêtes partielles et l'étude des dossiers hospitaliers ont démontré, a déclaré M. Castonguay, la nécessité

Voir UNE ENQUETE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 23 février 1971, 87e année, no 45, 64 pages, 4 cahiers

★ ★ ★ 10¢

Dans le port Un hangar s'effondre

par Denis MASSE et
Jean-Paul CHARBONNEAU

Au plus fort de la tempête, à 11 h. 05 ce matin, le hangar no 38 du port de Montréal s'est effondré. Toutefois, aucun des 18 débardeurs qui travaillaient à l'intérieur n'a été sérieusement blessé.

Cependant deux d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital Saint-Luc, souffrant de légères blessures. MM. M. Simard, et G. Talmos ont été traités pour une fracture à une épaule et pour une coupure à la tête.

Pendant deux heures, les pompiers de Montréal ont travaillé à déblayer, croyant qu'il s'y trouvait encore deux personnes. Mais, vers 1 h., un chef d'équipe rapportait que les deux hommes étaient sains et saufs dans le voisinage du hangar.

La police du port attribue l'effondrement à l'amoncellement de neige sur le toit.

Le hangar no 38, situé au pied de la rue Dezery, dans l'est de la métropole, est le seul hangar en bois du port de Montréal. Il avait été construit en 1967, à l'occasion de l'Expo 67 et devait être démolie. Le hangar d'environ 150 pieds de longueur est loué à la firme March Shipping, qui y avait fait amarrer un navire russe il y a quelques jours.

Mais les débardeurs ne travaillaient pas au chargement du navire, ce matin, en raison de la tempête de neige. C'est pourquoi on ne trouvait que 18 hommes à l'intérieur: ils travaillaient au déchargement d'un camion de marchandises.

Quelques minutes avant que le toit ne s'effondre, les hommes ont entendu un craquement de toutes parts. Le chef

d'équipe, M. Frank Tiberio, a eu la présence d'esprit d'alerter ses hommes en leur criant de courir aux deux extrémités du hangar.

La partie du milieu s'est effondrée entraînant une masse de toile et de bois.

Voir HANGAR en page A 6



hebdo/
économie
& finance

• Le Québec veut avoir son mot à dire dans le secteur pétrolier

• L'Hydro aura son réseau de télécommunication

• Le dollar canadien fixe à un taux irréaliste

— page D 1

Nord-Vietnam: reprise des raids

d'après AFP, PA, UPI

Le commandement américain à Saigon a annoncé mardi que des chasseurs de la US Air Force ont bombardé à deux reprises, samedi et dimanche, pendant une heure chaque fois, des positions de missiles anti-aériens "SAM" (surface-air) et d'artillerie nord-vietnamiennes au sud du 19e parallèle, près de la frontière laotienne. Vingt appareils auraient participé à la première opération, trente à la seconde.

Ces réactions de protection ont eu lieu à la suite d'actes hostiles répétés et de tirs de "SAM" depuis des positions anti-aériennes du Nord-Vietnam contre des avions américains engagés dans des missions d'interdiction de la piste Ho Chi Minh", a souligné le porte-parole, qui a précisé qu'aucun appareil américain n'avait été touché au cours de ces raids.

Voir REPRISE, en page A 6



Jean de Guise

— page A 10

• Photo couleur:
le patineur
artistique
Toller Cranston

— page B 1

metéo

Chutes de neige, pluie verglaçante. Venteux. Demain, chutes de neige intermittentes. Max. 30° Min. 20° • Détails à la page A 6

POLLUTION
la pollution de l'air à Montréal: 0,07 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0,10.

Mark Ten
c'est encore la
meilleure idée:
un coupon sur
chaque paquet.

sommaire

Annonces classées / C 9 à C 13, D 8 à D 13
Arts et Spectacles / B 11 à B 13
Bandes dessinées / B 14
Cinéma / B 11 à B 13
Décès, naissances, etc. / D 15
Économie / D 1 à D 6
Éditorial / A 4
Êtes-vous observateur? / D 11
Horoscope / C 6
Informations étrangères / A 8
Les secrets de polichinelle / C 4
Loisirs et récréation / B 14
Mots croisés / C 11
"Mot-mystère" / D 9
Radio et télévision / B 13
Sports / B 1 à B 5
Tribunaux / A 12
Vivre aujourd'hui / C 2 à C 8
Votre médecin / C 8

Ottawa espère que Londres reviendra sur sa décision

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Canada espère toujours que la Grande-Bretagne se ravise et qu'elle renoncera à vendre des armes à l'Afrique du Sud.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a réitéré ce vœu aux Communes, hier, alors que l'opposition a voulu savoir si le gouvernement canadien avait été mis au courant à l'avance de la décision britannique autorisant l'exportation de ses hélicoptères Wasp à l'Afrique du Sud.

Le gouvernement canadien, comme l'a exprimé le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, lors de la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Singapour, reste convaincu que l'envoi d'armes britanniques en Afrique du Sud risque d'entraîner de profondes divisions au sein des membres de cette alliance.

Aux Communes, M. Sharp a insisté sur le fait que la vente d'armes par la Grande-Bretagne ne renforcera pas

le Commonwealth et ne fera rien non plus pour rapprocher l'unité entre les pays membres.

De fait on craint dans la capitale canadienne que si la Grande-Bretagne donne suite à sa politique, que des pays africains ne quittent tout simplement les rangs du Commonwealth.

La décision annoncée à Londres par Sir Alex Douglas Home, n'a pas semblé surprendre tellement les autorités canadiennes.

Les enseignants: plus confiance aux députés qu'à "leur" ministre

par Lysiane GAGNON
et Daniel MARSOLAIS

C'est, aujourd'hui encore, congé pour quelque 100.000 écoliers de Montréal... Après une réunion des présidents des 64 syndicats affiliés à la Corporation des Enseignants du Québec, hier à Montréal, réunion qui ne parait pas avoir abouti ni à un consensus ni à quoi que ce soit de concret, les débrayages se poursuivent dans la région métropolitaine.

Ce matin — et pour toute la journée — les enseignants des régions I et II (centre-sud) de la Commission des Écoles catholiques de Montréal n'entrent pas en classe: environ 93 écoles se trouvent à toutes fins utiles paralysées; cet après-midi, leurs collègues de la région V (dans le nord de la ville) doivent à leur tour se joindre au mouvement de débrayage, ce qui pourrait toucher 75 écoles.

De leur côté, les membres du Montréal Teachers' Association (qui sont

à l'emploi du Protestant School Board of Greater Montréal) doivent manifester à quatre heures cet après-midi devant le centre administratif de la commission scolaire, au moment où les commissaires seront réunis en assemblée régulière.

Les CEGEP de Saint-Laurent et du Vieux-Montréal sont toujours fermés. Cet après-midi, les étudiants du Vieux-Montréal doivent donner une conférence de presse pour livrer au public le dossier de leurs griefs à l'é-

gard de l'administration du collège, et en particulier au sujet du "renvoi possible" de 70 étudiants militants.

Selon les minces renseignements qui ont filtré de la rencontre des présidents des syndicats de la CEQ, qui étaient hier réunis à Montréal, les discussions n'auraient pas abouti à des décisions précises: les grandes questions en jeu: faut-il intensifier l'action ou consentir à une trêve? Faut-il en-

Voir LES ENSEIGNANTS en page A 6

JOUEZ \$400

GAGNEZ
\$200,000

600 GAGNANTS.
\$600.000 EN PRIX.

SUPERLOTTO

Les Conservateurs et le NPD-Québec à la conquête du vote nationaliste



Maurice Giroux
chroniqueur politique

A l'approche des élections fédérales de 1972, il est significatif de voir les ailes québécoises de deux partis politiques fédéraux pourrissant situés aux deux extrémités de l'éventail politique — les conservateurs et les néo-démocrates — tenter de séduire les électeurs nationalistes du Québec.

Depuis que le 29 avril 1970 près de 25 pour cent des électeurs de la province ont accordé leur appui au Parti québécois, une question hante conservateurs et néo-démocrates québécois: "A qui iront, en 1972, les 662.404 voix que le Parti québécois a récoltées?"

La question est de taille. A supposer que depuis un an le pourcentage du vote indépendantiste ait grimpé à 30 pour cent, c'est presque le tiers de l'électorat québécois qui, lors du scrutin fédéral de l'an prochain, se demandera dans quels bras se jeter.

Et en prenant également pour hypothèse que les 564.544 votes accordés à l'Union nationale en 1970 sont des votes nationalistes, on arrive à l'impressionnant total de 1.226.948 voix, soit presque autant que les voix recueillies par le parti de M. Bourassa.

Transposé sur le plan fédéral, le vote nationaliste équivaldrait donc à plus de 10 pour cent des électeurs. Or, réunis ensemble, le parti conservateur et le Nouveau parti démocratique n'ont recueilli en 1968 que 630.958 voix au Québec, soit environ la moitié des votes recueillis ensemble par le Parti québécois et l'Union nationale.

Cet immense réservoir de voix "Québec d'abord" attire naturellement l'intérêt des ailes québécoises des partis fédéraux d'opposition. Au cours des dernières semaines, néo-démocrates et conservateurs ont donc lancé l'opération Québec.

Un revirement complet

Pour capter l'attention des nationalistes québécois, le NPD-Québec se devait d'abord de faire oublier son embarcadere provinciale d'avril dernier: 14 candidats NPD ont récolté 4.374 voix.

Le congrès de fin de semaine a complètement lavé l'affaire en décidant de se retirer carrément de toute activité provinciale. L'idée selon la-



M. Raymand Laliberté,
président du NPD-Québec

quelle il existe au Québec des Canadiens français socialistes et fédéralistes ne sera plus entendue sur les ondes de la radio d'Etat!

Mais il fallait plus que renier son passé récent pour revenir à la virginité nationaliste: le NPD-Québec a donc décidé d'opter pour le "souverainisme" québécois selon lequel il faut permettre au peuple québécois de fixer lui-même le degré d'autodétermination ou d'indépendance qu'il désire.

Bien plus. Le NPD-Québec se déclare constitutionnellement "indépendant" du NPD-Canada et s'engage à "collaborer" avec lui en tout ce qui ne vient pas en conflit avec sa nouvelle idéologie.

Pour réaliser cet objectif, le NPD-Québec se déclare prêt à subir les foudres du parti national; et même en cas d'exclusion il continuera à oeuvrer sur la scène fédérale.

Après avoir ainsi décidé de sacrifier sur l'autel de la nation québécoise le principe sacro-saint de l'unité nationale prônée depuis sa fondation par le Nouveau parti démocratique, le NPD-Québec ira en avril prochain défendre sa position au congrès national.

Voilà l'étrange cadeau qu'offre aux nationalistes québécois le NPD-Québec



M. Fernand Allie,
président des Conservateurs québécois

en vue du scrutin fédéral de l'an prochain. Il ressemble étrangement à celui que sont en train de cuisiner les conservateurs du Québec.

Entre la poire et le fromage

Réunis en conseil provincial le 30 janvier dernier, les conservateurs québécois se sont mis d'accord pour étudier une nouvelle formule constitutionnelle située à quelque part entre l'indépendance et le fédéralisme.

Certes, on ne parle plus de la thèse des deux nations, celle que Me Marcel Faribault, candidat conservateur dans Gamelin, était allé prêcher en 1968 à Winnipeg avec le succès qu'on connaît. Mais tout en gardant à l'esprit que le Québec a un droit strict à un statut particulier, on fait reposer la nouvelle formule sur le statut particulier que chacune des cinq grandes régions du pays réclame plus ou moins consciemment.

M. Fernand Allie, chef de l'aile québécoise du parti conservateur, a mis en parallèle la thèse qu'il défend et celle qu'a prônée M. Daniel Johnson.

Chose encore plus surprenante, les conservateurs du Québec, et surtout le groupe parlementaire, réclament une sorte de statut indépendant de l'aile québécoise au sein du parti national.

Le NPD-Québec réclame la même chose.

Néo-démocrates et conservateurs québécois auront en commun la tâche de convaincre leur parti national respectif du bien-fondé de leurs revendications. Alors que le NPD-Québec vient de franchir l'étape du congrès provincial pour s'acheminer ensuite, en avril au congrès national, les Conservateurs provinciaux auront leur congrès à la fin de mai à Québec et leur congrès national à l'automne.

Dans les deux cas, les thèses québécoises seront perçues dans le reste du pays comme des appuis déguisés à l'indépendance du Québec et dans les deux cas on y verra une menace d'effondrement des deux principaux partis d'opposition au profit du parti libéral.

L'heure de la vérité

Ce n'est pas au Québec que le Nouveau parti démocratique et le parti conservateur recueillent actuellement leurs voix et leurs sièges. A un an des élections fédérales, ces deux partis voient d'un très mauvais oeil leur aile québécoise en train de "distraire" le congrès national de sa principale tâche: trouver un moyen de battre le gouvernement Trudeau.

En 1971, les deux principaux partis d'opposition connaîtront donc leur heure de vérité. Les congrès nationaux auront à décider s'il est possible de satisfaire à la fois les aspirations nationalistes du Québec et celles des provinces anglophones.

Ce dilemme, qui secoue ces deux partis, le parti libéral du Canada l'a résolu en affirmant que le Québec doit être traité comme une province comme les autres.

Quant au Ralliement créditiste, le fait que ses assises soient à toutes fins pratiques exclusivement québécoises l'a paradoxalement éloigné de toute discussion idéologique sur les aspirations particulières du Québec. Ce parti, qui n'a rien à sauver ni dans l'Ouest ni dans l'Est du pays, n'a jamais élaboré de programme bien défini en cette matière et ses 358.327 électeurs de juin 1968 ne semblent pas s'en plaindre.

Aussi dans l'hypothèse (très probable) d'un rejet des revendications des néo-démocrates et des conservateurs québécois lors des congrès nationaux de 1971, il ne resterait plus aux nationalistes du Québec qu'à voter pour le Ralliement créditiste en guise de protestation contre le gouvernement Trudeau.



(Droits réservés)

La CSN fait une nouvelle proposition à Ottawa pour les "gars de Lapalme"

par Pierre VENNAT

Maintenant qu'elle a "le pied dans la porte", la CSN va présenter une proposition au gouvernement Trudeau concernant les "gars de Lapalme", laquelle tiendra compte des deux conditions posées par le premier ministre: intégration à la fonction publique et aucune injustice contre les "scabs" qui ont pris la place des ex-chauffeurs du transport postal.

Cette ex-proposition sera présentée à M. Marc Lalonde, chef du cabinet de M. Trudeau, probablement d'ici la fin de semaine, mais l'ancien président de la CSN, Gérard Picard, n'a pas voulu hier soir l'expliquer, considérant qu'il serait impoli et peu diplomatique que le premier ministre apprenne cette proposition par la voix des journaux.

On sait toutefois que les "gars de Lapalme" continueront d'insister pour que si le gouvernement les intègre à la fonction publique, il leur fournisse des garanties quant à leur ancienneté et leur unité de négociation.

On sait qu'hier le premier ministre Trudeau a répété aux Communes, en réponse à une question du leader créditiste Réal Caouette, que son gouvernement était prêt à considérer toute formule venant du syndicat.

"Payez pour les gars de Lapalme"

Hier soir, ce fut la réconciliation officielle entre les "gars de Lapalme" et "l'establishment" de la CSN qu'ils ont si vivement dénoncé en occupant l'édifice de la centrale durant une semaine, plus tôt ce mois-ci.

Réconciliation sur le dos d'Ottawa, auteur du "scandale du siècle", bien entendu.

Et où MM. Marcel Pepin, Raymond Parent et Gérard Picard ne ménageront pas leurs critiques contre le gouvernement fédéral, le "vrai coupable" de toute la situation.

Même le président des "gars de Lapalme", M. Frank Diterlizzi, fut de la soirée.

Après avoir dit que ses "gars" ne rétractaient pas ce qu'ils ont fait ou dit, il a lancé: "On n'est pas morts. Vive les gars de Lapalme, vive les vrais syndicalistes, vive la CSN".

Mais c'est le secrétaire général Raymond Parent qui fut le plus éloquent.

En plus de faire voter un appui inconditionnel aux "gars de Lapalme" sur le plan moral, M. Parent a fait adopter une résolution pour que cet appui soit concrétisé sur le plan financier.

"Pas seulement avec un 25 cents par-ci, par-là. Mais par de véritables subventions organisées, votées volontairement par les travailleurs pour appuyer les gars de Lapalme".

M. Parent a donc déclaré qu'il fallait changer le slogan: "Pensez aux gars de Lapalme" par "appuyez et payez pour les gars de Lapalme".

"Pas d'entente avec la CSN" — Trudeau

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre a répété aux Communes, lundi, qu'il n'y a pas eu d'entente, vendredi dernier, avec la Confédération des Syndicats nationaux pour rouvrir les négociations sur la réinstallation des ex-chauffeurs de Lapalme dans leur ancien emploi.

Tout au plus, le gouvernement est disposé à écouter les propositions que la CSN aurait à lui formuler en rapport avec cette affaire.

Répondant à M. Réal Caouette, M. Trudeau a ajouté que ces propositions devraient être justes pour toutes les parties, y compris pour les personnes que le ministère des Postes a embauchées pour assurer la livraison du courrier dans la métropole, fonctions qu'assumaient les chauffeurs de Lapalme avant le différend qui les a opposés au gouvernement fédéral.

"Télémedia est responsable du marasme à CKAC"

— Le syndicat

par Teddy CHEVALOT

Si le marasme économique existe à CKAC, la responsabilité n'en incombe pas aux employés de la station, qu'ils soient journalistes, annonceurs, vendeurs, ou simples employés de bureau, mais bien à la haute direction de Télémedia (Québec), ou encore à la direction proprement dite.

Telle est l'essence de l'accusation que porte le Syndicat des travailleurs unis de la radio et de la télévision, section locale 291, affiliée à la FTQ, dans le long dossier que ce syndicat rend public aujourd'hui, sous l'égide de la Fédération des travailleurs du Québec.

Ce dossier, préparé à l'occasion des "mises à pied" massives à CKAC-Télémedia, est aussi un réquisitoire contre "l'administration financière et générale de la station".

Après un rapide historique sur CKAC, sa vente à Québec-Télémedia Inc., la transformation de cette compagnie de Télémedia (Québec), "petit empire de \$9.250.000" qui contrôle 13 postes de radio et de télévision dans la province, la composition du conseil d'administration de CKAC, celle de Télémedia, l'essence de la transaction

entre Power Corporation et Télémedia, le syndicat en arrive au corps du sujet: l'administration technique et financière du poste, son bilan financier pour 1970, l'état de ses recettes au titre des annonces locales et nationales, la mise à pied de cinq vendeurs, celle de quatre journalistes, la "dégradation" technique du service de l'information, et l'abolition du service des affaires publiques.

Au titre de l'administration technique et financière du poste, le syndicat s'étonne de ce qu'entre les promesses faites par M. Philippe de Gaspé Beau-bien et la réalité, il existe une fosse.

L'époque des promesses

C'est ainsi que le syndicat écrit: "Démarrant avec un créancier fort compréhensif, (Power Corporation), et ayant moins de fonds à investir au départ, M. De Gaspé Beau-bien se fait fort, devant le CRTC, de "rentabiliser" rapidement Télémedia et ses filiales. C'est l'époque des promesses et des bonnes intentions, que la suite des événements va infirmer brutalement".

Et de rappeler toutes les déclarations de M. de Gaspé Beau-bien, parues entre janvier et mars 1970, dans des journaux comme LA PRESSE, Le Devoir et Québec-Press.

Et de rappeler aussi le mémoire que le président de Télémedia remettait en juin 1969 au comité spécial de l'Assemblée nationale sur la liberté de presse, dans lequel M. de Gaspé Beau-bien faisait état du personnel au service de l'information à CKAC, soit "un directeur, 10 journalistes à plein temps, un éditeur à plein temps, deux reporters à plein temps, trois cars de reportage, un nombre considérable de pigistes et un service fonctionnant 24 heures par jour".

Et, toujours selon le syndicat, la

réalité, maintenant, est tout autre. Après avoir subi, en 1969, un déficit de \$137.000, CKAC en subit un autre de \$140.000 environ pour l'année 1970, et son déficit accumulé est évalué à \$203.000.

La raison du déficit de 1970 tient à ce que les recettes prévues étaient de \$1.145.000, alors qu'elles ne seraient que de \$1.005.000.

Quant au service de l'information, avec les dernières mises à pied, son personnel ne comprend plus que "quatre journalistes à plein temps, deux reporters, deux cars de reportage, un nombre infime de pigistes payés à la pièce, un directeur de l'information obligé de travailler lui-même pour faire les nouvelles de 5h. à 9h. tous les matins, et plus de journaliste la nuit".

Sa programmation

Le syndicat s'attaque aussi à la programmation de CKAC. Pour lui, il ne fait aucun doute que la station, loin de faire preuve d'innovation créatrice en la matière, emprunte "à des stations rivales des formules qui, à cause de leur nouveauté sans doute, ont connu un certain succès".

Et d'énumérer: l'ère du verseau avec Jean Manolesco, lance un an après l'émission du professeur Gazon à CKVL, Baratin-matin de Jacques Payac "copie conforme des "Insolences d'un téléphone" (Yvan Ducharme — CJMS), le concours "Quelle station écoutez-vous" qui est, selon le syndicat, la "question classique posée depuis dix ans par les hommes de Jack Tietelman (CKVL)", le radiopalmarès, tellement réglementé, selon le syndicat, que les annonceurs ne peuvent "plus diffuser, à l'heure actuelle, qu'une liste, révisée chaque semaine, d'environ 75 disques (anglais-

français) qui tournent continuellement, jusqu'à 3 fois par jour".

Enfin, est soulevée la question des vendeurs d'annonces locales. Selon le syndicat, les 5 vendeurs ont été mis à pied par anti-syndicalisme, et non pour des questions d'objectifs non atteints.

En effet, soutient le syndicat, "l'objectif assigné aux vendeurs de publicité de CKAC pour l'année 1970, était d'environ \$595.000 de ventes à réaliser. L'objectif atteint, au 31 décembre 1970, est d'environ \$602.000, soit \$7.000 de plus que prévu".

Par contre, le syndicat s'étonne de ce que le contrat de vente d'annonces locales ait été donné à la compagnie All-Canada Radio & Television, la même qui, au titre des annonces nationales, a connu une forte baisse dans le pourcentage de ses ventes.

Pour le syndicat, il ne fait pas de doute que si CKAC a donné le contrat des annonces locales à All-Canada Radio & Television, c'est pour compenser le retrait des annonces nationales, contrat qui a été accordé, pour sa part, à une filiale de Télémedia, la Radio-Télévision-Ventes.

Et au terme de ce long réquisitoire, le syndicat pose plusieurs questions. "Qui donc est responsable, demande-t-il, des erreurs de gestion, de programmation, bref d'administration à CKAC? Sont-ce les dirigeants à gros salaires de CKAC comme tels? Ou les dirigeants — à grosse rémunération également — de la société mère Télémedia?"

"De deux choses l'une, ajoute-t-il: ou CKAC est vraiment une entreprise autonome et alors, ce sont ses administrateurs et ses cadres supérieurs locaux, à Montréal, qui font preuve d'incompétence; ou CKAC est un maillon du groupe Télémedia-Power Corporation, et les patrons de la société-mère sont responsables de l'incompétence des dirigeants locaux de CKAC".

"Dans les deux cas, les responsables du marasme actuel sont du côté de la direction", conclut le syndicat.

Incendie mystérieux

L'incendie qui a causé pour plusieurs milliers de dollars de dégâts, le 16 décembre dernier, dans un édifice situé au 855, rue du Marché Central, a été allumé d'une manière inconnue.

C'est à cette conclusion qu'en est venu, le nouvel assistant-commissaire des incendies de Montréal, Me Bernard Tellier, après avoir entendu une dizaine de témoins.

Me Tellier en était à sa première enquête, ayant été nommé à ce poste la semaine dernière.

Aucun des témoins appelés à la barre n'a pu préciser la façon dont les flammes avaient pris naissance.



DACTYLO

75 MOTS À LA MINUTE

- DACTYLO-RECEPTIONNISTE
- DACTYLO DICTA

200 MOTS À LA MINUTE

EN STÉNO

- STENO DACTYLO
- SECRÉTAIRE DE DIRECTION
- SECRÉTAIRE MÉDICALE
- SECRÉTAIRE JURIDIQUE
- STÉNOTYPISTE OFFICIELLE
- STÉNOTYPISTE DE CONVENTIONS

COURS DU JOUR OU DU SOIR



INSTITUT INTERNATIONAL

DE STÉNOTYPIE

1015 COTE DU BEAVER HALL
MONTREAL (METRO VICTORIA)
878-9186, POSTE 5

Un "espion" au sein du Parti québécois

QUÉBEC (PC) — Le leader du Parti québécois à l'Assemblée nationale, M. Camille Laurin, est d'avis qu'un "espion fédéraliste" s'est infiltré dans la hiérarchie du parti indépendantiste.

Cet homme est l'un des principaux dirigeants du parti, a-t-il dit, hier, au cours d'une interview. Il a ajouté que l'individu devra rendre des comptes lors du congrès qui se tiendra à Québec, en fin de semaine.

Tout en refusant de dévoiler le nom de la personne visée, M. Laurin a ajouté que les sympathies politiques de cet individu sont évidentes.

"Il est un espion du régime, parce que le régime a peur de nous et tente de sauver sa peau." M. Laurin n'a pas voulu préciser, non plus, le nom de l'organisme qui a dépeché le prétendu espion dans les rangs du PQ.

Il a toutefois noté qu'il ne s'agit pas d'un policier.

Il a probablement été envoyé "pour découvrir nos activités ou bien agir comme agent provocateur afin de faire croire au public qu'il y a dissension dans nos rangs", a dit M. Laurin.

Cette accusation faisait suite à des déclarations faites par le leader du parti, M. René Lévesque, qui a soutenu à quelques occasions que certains des membres les plus dévoués du Parti québécois sont, en réalité, des "agents doubles payés par le police".

M. Lévesque a également indiqué qu'il demandera au parti de lui confier un mandat pour procéder à un grand nettoyage des pseudo-gauchistes.

ADMISSIONS 1971-72

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET (1971)

Collège Privé
Reconnu d'intérêt public
Externat mixte
Enseignement collégial

Préparation aux structures d'accueil
Universitaires

S'adresser au plus tôt à:

Bureau de l'admission
1001 est, boul. Crémazie, Montréal 352
Tél.: 388-5745
de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi incl.

ON DOIT FAIRE LA DEMANDE D'ADMISSION

AVANT LE 1er MARS 1971

Vols d'armes: pas seulement au Québec

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Au cours des cinq dernières années, il s'est volé plus d'armes dans les casernes de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique qu'il en est disparu des arsenaux québécois.

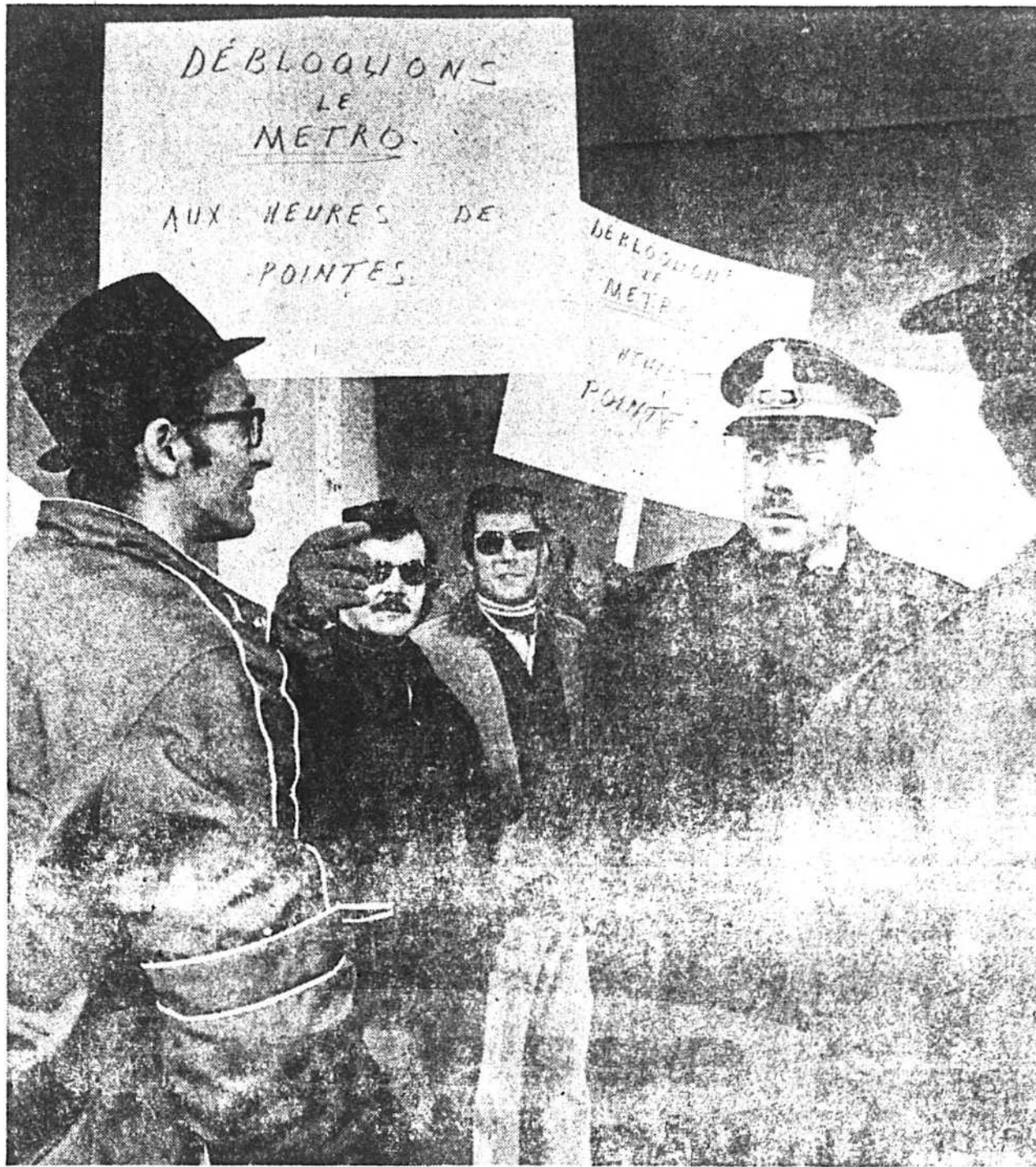
Bien plus, selon des statistiques publiées hier par le ministère de la Défense nationale, il s'est volé plus d'armes à Vancouver et à Winnipeg qu'à Montréal. Même que durant cette période quatre mitraillettes de l'armée ont été volées à Toronto pendant qu'à Montréal les forces armées s'en faisaient subtiliser seulement trois.

C'est l'Ontario qui vient en première place avec 74 vols d'armes appartenant à l'armée canadienne alors que le Manitoba prend le deuxième rang avec 45, suivi de très près par la Colombie-Britannique avec 42 vols. Le Québec est en quatrième place avec 33.

Les autorités ont enquêté sur 14 vols d'armes et 22 personnes ont été appréhendées pour répondre de treize vols.

Un Jostice à qui on montrait ces statistiques, hier, à Ottawa, s'est demandé si les auteurs de "l'insurrection" appréhendaient pas l'astuce jusqu'à aller voler des armes dans les autres provinces canadiennes pour mieux brouiller les pistes des limiers.

A tout événement, des renseignements fournis aux Communes le 3 février par le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, ont établi que le ratissement entrepris durant la crise d'octobre (c'est-à-dire jusqu'au 23 octobre) avait permis à la police de saisir 33 armes à feu et 21 armes offensives, soit des fusils de chasse, des carabines, des revolvers, quatre baïonnettes, trois machètes, neuf couteaux de chasse, un sabre et trois grenades fumigènes.



Manifestation à Longueuil

Les propriétaires de taxi demandent à Robidas de respecter ses promesses

"Débloquons le métro aux heures de pointe... Robidas tiens ses promesses... Pas de \$100 pour le permis spécial, c'est 50 taxis de plus pour le public du métro..."

Ces pancartes, et bien d'autres du même cru, étaient brandies hardiment, hier soir, par une cinquantaine de propriétaires et de chauffeurs de taxis de Longueuil — soit le tiers des chauffeurs opérant dans cette ville — qui manifestaient pacifiquement devant la station de métro de cette municipalité, ceci sous l'œil protecteur d'une dizaine de policiers.

Tout au long de cette manifestation, qui dura trois heures, rares furent les taxis de Longueuil qui cueillirent des clients au métro.

Aux heures d'affluence, soit entre 17 et 19 heures, et au plus fort de la manifestation, les usagers du métro, en sortant, flegmatiquement s'alignaient devant les arrêts d'autobus, ou, en attendant la fin de la manifestation pour prendre leurs taxis, retournaient paisiblement dans le hall du métro.

Par-ci, par-là, quelques citoyens maugréaient contre ces perturbateurs de la société qu'étaient les chauffeurs de taxis, eux que la population longueilloise faisait vivre depuis plus de vingt ans.

Paradoxalement, alors que les voies d'accès au métro de Longueuil sont régulièrement bloquées entre 16 et 19 heures, hier soir, pendant plus d'une heure, ce fut merveille que de voir des voies aussi libres d'accès. Il est

vrai que la dizaine de policiers, outre de voir au maintien de l'ordre durant la manifestation, devant sa tournée habituelle, se sont chargés, par la même occasion, de la circulation.

Mais... chassés le naturel et il revient au galop. Un peu après 19 heures, on assista une fois de plus au spectacle quotidien: sur une longueur de moins d'un demi-mille toutes les voies d'accès et de sortie du métro de Longueuil se trouvaient, à nouveau, bloquées par le flux et le reflux constant des automobilistes.

Pour le président de l'Association des propriétaires de taxis de Longueuil, M. Claude Beaugrand, la manifestation d'hier soir n'est que le début d'une série d'actions pacifiques que son groupement se promet d'accomplir, tant et aussi longtemps que le maire Marcel Robidas et son conseil ne réaliseront pas les promesses faites il y a maintenant trois semaines.

Au nombre de quatre, ces promesses concernent l'abolition du permis

spécial de \$100 et son remplacement par un permis neutre et unique de \$30; l'installation de stands en commun aux abords des centres d'achats et aux autres lieux publics, mais de propriété privée et l'installation de stands en commun à certains carrefours.

La quatrième promesse se trouve maintenant en voie de réalisation, puisque le service de police de Longueuil doit expédier cette semaine une cinquantaine de sommations à des propriétaires de taxis de la Rive sud, mais de l'extérieur de Longueuil, qui sont venus marauder dans cette ville.

Enfin, l'Association des propriétaires de taxis de Longueuil a expédié, hier, un télégramme au premier ministre Robert Bourassa, dans lequel elle déclare qu'elle attend avec impatience une législation nouvelle concernant le taxi, ceci selon les recommandations du rapport Bossé, et demande l'appui du premier ministre afin que le problème du taxi dans Longueuil soit réglé le plus vite possible.

Evasion de 2 prisonniers

Deux détenus du Centre fédéral de formation, aile du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, se sont évadés de cette institution à 8 h, hier soir.

Les deux hommes, Richard Ducay, 20 ans, 5 pieds et 9 pouces, 130 livres et Henri Lebrasseur, 23 ans, 5 pieds et 10 pouces, 178 livres, purgeaient une

peine d'emprisonnement pour vol avec effraction, depuis novembre dernier.

Après avoir trompé la vigilance de leurs gardiens, ils ont réussi à sauter la clôture, vêtus de leur uniforme de prisonniers.

La police ne les considère pas comme dangereux.

Seul, le greffier de la cour saura où les communiqués du FLQ seront gardés

par Léopold LIZOTTE

En plus de servir de pièces à conviction dans de nombreux procès, les "communiqués" du Front de libération du Québec, qui ont tenu la population en état de constante alerte, aux jours les plus sombres de la "crise d'octobre", deviendront fort probablement aussi des... pièces de musée.

Et au premier titre comme au second, il faut en prendre un soin plus que jaloux, en raison également de leur "volatilité" possible.

"Ce ne sont que des feuilles de papier, et on ne sait pas ce qui peut arriver à n'importe

quel moment", a fait remarquer le juge Marcel Nichols, avant de décider que ces exhibits particuliers seront gardés dans un endroit ultra-secrète, pendant toute la durée du procès.

"Seul le greffier saura où ils se trouvent, et il n'aura le droit de le dévoiler à personne".

Le tribunal a incidemment pris cette décision après que le procureur de la couronne, Me Jacques Ducros, eut vainement tenté d'obtenir que seuls des photostats soient placés dans le dossier de la cour, au lieu des "originaux", tout de celluloid protégés pour le

moment.

"En raison des circonstances spéciales du présent procès", a souligné le juge, il vaut mieux que ce soient ces originaux qui soient produits, même si cela peut provoquer des complications dans d'autres choses.

Alors que, jusqu'à maintenant, on s'est fait fort de fournir connaissance à l'accusé, dans sa cellule, de toutes les pièces versées au dossier, on n'a pas mentionné, cette fois, qu'il pourrait tenir dans ses mains ces exhibits-là, et à quelque moment que ce soit.

Ces missives du Front de libération du Québec, aux couleurs des Patriotes. Me Ducros a commencé à les faire produire hier par ceux qui les ont trouvés ici et là, du 10 au 17 octobre, tantôt dans une poubelle, à un autre moment sous un pail.

Le premier témoin a évidemment été celui qui en a "récolté" le plus, soit le reporter Normand Maltais, de CKAC.

C'est en matinée du 11 octobre qu'avec le journaliste Daniel McGinnis, il a découvert le premier communiqué, au pied de l'escalier roulant de la station de métro Peel.

Accompagné de la carte d'identité de Pierre Laporte, cette lettre signée du FLQ annonçait la mort du ministre, si les sept exigences du Front n'étaient pas rencontrées avant 10 heures, le même soir.

Remis à des agents de la Sûreté du Québec vers 11 h 30, les deux documents étaient dépêchés à Ottawa, pour y être soumis à de multiples expertises de la part de techniciens fédéraux, et étaient déjà revenus dans la métropole avant 11 heures du soir.

Pour chacun, Me Ducros entend de faire entendre une demi-douzaine de témoins pour démontrer la "chaîne de possession" jusqu'à la cour, hier après-midi. Et il fera de même pour chacun des huit communiqués, les experts ne venant témoigner en bloc qu'ensuite, pour relier ces communiqués... à l'accusé. Si c'est le cas, évidemment.

Dans le deuxième cas où une telle chaîne a été établie avant l'ajournement d'hier après-midi, il s'agissait cette fois d'une nouvelle menace d'exécution accompagnée d'une lettre personnelle de M. Laporte à son épouse.

L'intégration de la police

L'opposition de la banlieue se précise

par Florian BERNARD et André DEAUVAIS

Le long et pénible débat sur l'intégration des 25 corps de police de l'île de Montréal a été ajourné pour la troisième fois, hier soir, au conseil de la Communauté urbaine.

Le fossé profond qui sépare le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et la majorité des maires de la banlieue s'est accentué en dépit d'une intervention de plus d'une heure du maire Jean Drapeau et de six discours de représentants des villes.

C'est dans la confusion la plus complète que chacun s'est retiré, incertain de la tournure des événements d'aujourd'hui, et résolu à ne pas céder d'un pouce.

Malgré deux demandes d'un "retour à l'exécutif" du projet d'intégration, principalement de la part des maires Pierre Desmarais II, d'Outremont, et Samuel Moscovitch, de Côte-Saint-Luc, M. Saulnier demeure inflexible quant à la nécessité d'une intégration complète et immédiate.

Il a signalé à maintes reprises, surtout en fin de soirée, qu'il accepterait de modifier le "corps" du règlement, c'est-à-dire les divers articles ayant trait au fonctionnement du futur service unique de police, le nombre des membres composant le conseil de sécurité, l'uniforme, etc. Il demeure toutefois catégoriquement opposé à tout délai en ce qui a trait au premier article du règlement, c'est-à-dire l'intégration immédiate des 25 corps de police et la nomination du directeur.

Montréal suspend

une épée de Damoclès

Le maire Drapeau a, pour sa part, averti ses collègues de la banlieue que Montréal refuserait de remettre à la CUM les fonds provenant de la surtaxe de 40 cents du \$100 d'évaluation sur les immeubles de plus de \$100.000 advenant que le règlement d'intégration de la police soit refusé.

Vendredi dernier, le maire Marcel Laurin, de Saint-Laurent, avait suspendu une pareille épée de Damoclès au-dessus de la tête de ses collègues.

Selon le maire Drapeau, c'est plus de \$4 millions par année que Montréal souscrirait comme "aide à la banlieue" si cette politique est mise en vigueur. L'aide annoncée par le maire Drapeau en a fait sourire plusieurs puisque, selon les maires, la métropole retire déjà \$13 millions du par-

tage du coût des services policiers sur l'île.

Les arguments de M. Drapeau ont surtout reposé sur le texte du bill 75 qui "oblige la CUM à intégrer les services de police". Le même homme de loi, le maire de Montréal a donné un véritable cours de justice à ses collègues.

La banlieue a divers sons de cloche

L'un des faits saillants du long débat d'hier soir est la confusion qui s'installe dans la banlieue. Deux des cinq maires qui se sont exprimés, MM. Clark Graham et Eddie Lalonde, respectivement de Baie d'Urfe et de Pierrefonds, appuient M. Saulnier entièrement.

Deux autres, MM. Samuel Moscovitch et Pierre Desmarais II, respectivement de Côte-Saint-Luc et d'Outremont, l'appuient partiellement. Un autre, le maire Stuart M. Finlayson, de Hampstead, ne l'appuie aucunement. Ce dernier a d'ailleurs promis un long discours pour ce soir.

Quant au maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, il a lui aussi demandé la parole pour ce soir. Aux journalistes, M. Ryan a confié qu'il proposerait une solution de compromis, c'est-à-dire l'intégration complète selon la "formule Saulnier", mais pas avant le 1er janvier 1972. Il acceptait de couper en deux le délai exigé par la banlieue.

Des signes évidents de fatigue

Depuis le début de la semaine dernière, la CUM a siégé sans répit. Il y a eu cinq séances, dont trois consacrées à la police. Il y en aura une sixième ce soir et probablement une autre jeudi.

Ces longs débats commencent à se traduire par des signes évidents de fatigue. Le président du comité exécutif, M. Saulnier, semblait lui-même un peu las, hier soir, et les journalistes n'ont pas tardé à s'en rendre compte.

Quant aux maires de la banlieue, non seulement accusent-ils des signes de fatigue, mais ils continuent d'avoir des attitudes souvent très différentes les uns des autres. Ce qui a fait dire au maire Moscovitch que c'est là le signe évident que lui-même et ses collègues ne veulent pas constituer une opposition systématique.

Saulnier est pris à partie au sujet de ses propos sur l'évaluateur Jos Leroux

par Florian BERNARD

Ce fut au tour du président du comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, d'être accusé d'avoir fait des déclarations non appuyées sur des vérifications, hier soir, par le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Bernard Benoit.

Ce dernier a soulevé une question de privilège, au tout début de la séance, pour affirmer que sa ville ne souffre d'aucune injustice dans les honoraires que lui charge la firme des Estimateurs Professionnels, comparative aux honoraires exigés de Saint-Léonard.

M. Saulnier avait soutenu, jeudi dernier, que les honoraires chargés par la firme des Estimateurs Professionnels étaient inégaux dans plusieurs villes, notamment à Saint-Léonard et Pointe-aux-Trembles.

Il avait ajouté: "Ou bien Jos Leroux charge trop cher à Pointe-aux-Trembles, ou bien il ne charge pas assez à Saint-Léonard".

Le maire de Pointe-aux-Trembles a déclaré qu'une analyse faite entre les honoraires exigés des deux villes indiquait une répartition identique, calculée selon un per capita identique, l'un sur le contrat de cinq ans, l'autre sur un contrat de trois ans.

Il a reproché à M. Saulnier de ne pas avoir vérifié les durées respectives des contrats avant de faire sa déclaration.

"Par cette mise au point, a dit le maire Benoit, je veux protéger la réputation de Pointe-aux-Trembles et du conseil qui a accordé ce contrat. On pourrait, à la suite des propos du président, y voir autre chose". Puis, M. Benoit a ajouté: "Je veux signaler que nous ne souffrons d'aucune injustice".

M. Saulnier n'a pas répondu aux propos tenus par le maire de Pointe-aux-Trembles, il devait toutefois déclarer aux journalistes, à l'issue de la séance, que ses propos de jeudi étaient plutôt une hypothèse qu'une affirmation. Il s'est refusé à tout autre commentaire.



James Richard CROSS

La reine décore le diplomate James R. Cross

LONDRES (UPI) — Le diplomate britannique James Richard Cross a été décoré, aujourd'hui, par la reine Elizabeth.

Celui qui fut aux mains des terroristes québécois pendant deux mois a reçu l'insigne de l'ordre de St-Michel et St-Georges.

La cérémonie s'est déroulée au palais de Buckingham et la reine a exprimé ses meilleurs vœux à M. Cross dans ses nouvelles fonctions au sein du département de l'exportation.

L'intervention de l'armée coûtera \$250,000 au Québec

QUÉBEC (PC) — Le Québec n'aura vraisemblablement qu'à payer \$250.000 des \$2 millions que représente la surcharge de travail exigée des forces armées canadiennes pour leur intervention au Québec pendant la crise d'octobre et les deux mois qui ont suivi.

C'est ce qu'a indiqué le premier ministre Robert Bourassa sur les ondes d'une station radiophonique de Québec.

Il a précisé que les frais qui seront assumés par la province seront probablement ceux encourus par l'armée à partir de la mise en application de la loi spéciale Turner — pour le maintien de l'ordre public —, soit du 3 décembre jusqu'au 4 janvier, date du retrait des forces armées.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE

272-7611 • 7616

6741, rue SAINT-HUBERT

HEURES DE BUREAU:
Lundi au Jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 5 h
Samedi: 9 h à 3 h

AVIS PUBLIC (7)

Une autre fonction du pharmacien est de protéger le public contre le mauvais emploi et l'abus des médicaments, c'est-à-dire l'automédication. Combien de gens se soignent eux-mêmes en s'inspirant d'une annonce faite à la télévision, à la radio ou lue dans un journal? Ces personnes ne disent pas la compétence du pharmacien ou du praticien, elles ne soupçonnent tout simplement pas les risques qu'elles assument en se traitant elles-mêmes. Elles ne sentent l'utilité de consulter une personne qualifiée que dans les cas de maladies graves.

En ce qui concerne les remèdes dits brevetés, certaines de ces préparations sont commercialisées pour exploiter la crédulité du public. Les normes (elles relèvent du Ministère fédéral de la Santé) devraient être plus sévères au sujet de ces médicaments brevetés qui sont appelés à tort inoffensifs, et dont la publicité inonde le public.

Mentionnons comme seul exemple certains produits employés contre la grippe et contenant des décongestionnants possédant des propriétés vasoconstrictives. Le Collège des Pharmaciens recommande au public, notamment aux personnes souffrant de troubles coronariens, d'exercer la plus grande prudence vis-à-vis ces produits. Le rôle du pharmacien est d'avertir le public soit des dangers de ces médicaments ou de leur inefficacité.



Collège des Pharmaciens du Québec
1074 ouest, avenue Laurier, Montréal 153, Qué.

UNE ENQUÊTE

SUITE DE LA

d'une enquête globale. Certains rapports médicaux en effet que des maladies chroniques, persistent encore. Les déficiences alimentaires se retrouvent dans certains secteurs de notre population.

Ces déficiences, a poursuivi le ministre, ne sont nullement limitées aux familles à faible revenu car certaines personnes se soumettent de leur propre gré à des régimes restrictifs n'ayant aucun fondement scientifique et mettent ainsi leur santé en danger.

L'enquête nutritionnelle débutera en mars 1971 au Québec. Elle a pour objectif d'étudier les habitudes alimentaires de la population et de préciser la nature et la fréquence des affections d'origine nutritionnelle dont celle-ci est atteinte. Son but ultime est d'améliorer la nutrition et donc, l'état de santé des Québécois, grâce à la mise en oeuvre de programmes de santé publique conçus à cette fin.

L'enquête permettra d'identifier les sous-groupes de population qui souffrent, à divers degrés de maladies dues à une carence alimentaire globale ou électorale, ou chez lesquels le déséquilibre alimentaire nuit au développement optimum. L'enquête mettra aussi en évidence les maladies liées à l'excès d'apport alimentaire, et permettra d'établir leur fréquence.

Au Québec, l'enquête sur le terrain durera six mois; pendant cette période, les différents membres de l'équipe se déplaceront suivant un itinéraire pré-établi visant à couvrir tous les secteurs de la province. Ils rencontreront 4.000 Québécois. De mars à septembre 1971, les enquêteurs chercheront à recueillir dans leur échantillonnage des éléments de l'alimentation autant estivale qu'hivernale.

Deux co-directeurs ont été nommés à la tête du groupe de recherche québécois. Ce sont le Dr Madeleine Blanchet-Patry et le Dr Léo-Paul Pichette. Le groupe comprend une trentaine de spécialistes.

Au niveau national, l'enquête, qui est déjà commencée en Ontario et dans les Maritimes, implique la participation de 21.000 personnes choisies par le Bureau fédéral de la Statistique selon un échantillonnage régional de la population basé sur l'âge, le sexe et le revenu familial.

L'évaluation finale de l'enquête est prévue pour 1973.

REPRISE

SUITE DE LA PAGE A1

Le même porte-parole du commandement américain a toutefois refusé de préciser à quelles dates les Nord-Vietnamiens auraient tiré des missiles "SAM" contre des avions USA.

Ces deux raids portent à treize le nombre des bombardements du Nord-Vietnam par des Américains, au nom de la "réaction de protection", depuis le début de l'année. Les deux derniers sont survenus seulement trois jours après une déclaration du président Nixon lors d'une conférence de presse à Washington: "Je n'entends pas limiter de quelque manière que ce soit l'emploi de notre aviation" en Indochine.

Le président Nguyen Van Thieu a reçu hier au palais Doc Lap M. Ellsworth Bunker, ambassadeur des Etats-Unis au Sud-Vietnam, ainsi que le général Creighton Abrams, commandant en chef des forces américaines en Indochine, apprend-on de source américaine. L'entretien aurait porté sur des questions d'actualité, à la fois politiques et militaires, en Indochine.

Rangers encerclés

D'autre part, un bataillon de "Rangers" sud-vietnamiens, auquel sont venus s'ajouter quelque deux cents membres du bataillon de "Rangers" décimé dans la journée de vendredi à samedi, se trouve à son tour encerclé sur trois petites collines situées à huit kilomètres à l'ouest de la frontière sud-vietnamienne, soit à douze kilomètres au nord de la Nationale neuf et à vingt-sept au sud de la frontière nord-vietnamienne. Les trois col-

lines sont soumises aux tirs incessants des batteries de l'artillerie de campagne nord-vietnamienne de même qu'aux bombardements quotidiens des mortiers lourds et des roquettes.

DURE SESSION

SUITE DE LA PAGE A1

Ces commentaires donnent une idée de la nature des débats qui opposeront les députés ministériels et ceux de l'Opposition, quatre mois après la fameuse affaire Cross-Laporte.

Du côté de l'Opposition, ces débats s'orienteront, évidemment, sur des thèmes bien connus comme "l'inaction du gouvernement et la fausse promesse de créer 100.000 emplois" et donneront lieu à plusieurs motions notamment de la part des députés de l'Union nationale qui se vantent d'en avoir déjà une dizaine sur papier.

Du côté ministériel, on assistera à des répliques évoquant les efforts du gouvernement dans une Amérique aux prises avec les mêmes problèmes qu'au Québec et on annoncera de nouvelles mesures visant à la création de nouveaux emplois.

En plus de l'économie et du chômage, trois autres sujets seront à l'ordre du jour des premiers débats de l'Assemblée nationale. Ces sujets sont la crise scolaire, la formule d'amendement de la Constitution et enfin le fameux projet de loi sur la restructuration scolaire de Montréal.

Enseignants : pas de loi

Au sujet du conflit des enseignants, le premier ministre Robert Bourassa a indiqué en fin de semaine que son gouvernement ne songe pas à présenter une législation en vue de régler ce litige. On s'attend cependant à ce que le Parti québécois ainsi que le Ralliement créditiste entreprennent, dès les premiers jours de la session, un débat sur ce litige. Le Ralliement créditiste a déjà fait savoir notamment qu'il trouve inacceptable le caractère rétroactif de la classification des enseignants.

En ce qui concerne la dernière conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, on sait que les trois partis de l'Opposition ont déjà fait connaître leur déception quant aux résultats des discussions de M. Bourassa avec le gouvernement de M. Trudeau et ont exprimé des réserves sévères quant aux accords qui seraient intervenus. Là encore, on prévoit que M. Bourassa sera la cible de critiques de la part des membres de l'Opposition.

De tous les projets de loi qui seront présentés durant la session, on affirme enfin que celui qui fera l'objet du plus long débat sera celui sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

On se souvient que le gouvernement de M. Jean-Jacques Bertrand avait déjà présenté un projet de loi touchant cette restructuration, le fameux bill 62 qui avait suscité un tollé de protestations de la part des anglophones de Montréal.

Plusieurs observateurs s'attendent à ce que l'on assiste encore au même débat en dépit des amendements apportés par le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, à cette législation.

Autres législations

Toujours en matière d'éducation le ministre de l'Éducation présentera également à l'Assemblée nationale un projet de loi relatif au regroupement scolaire et des projets de loi concernant le financement des commissions scolaires.

Dans le domaine des affaires municipales, le gouvernement soumettra toute une série de législations visant à compléter la réforme de la législation municipale amorcée depuis quelques années.

Ces législations seront la Loi de l'évaluation municipale, la Loi-cadre d'urbanisme, la Loi-cadre des communautés municipales ainsi que deux projets de loi concernant la Société d'habitation et la Loi de l'habitation familiale.

En matière d'affaires sociales, le gouvernement présentera plusieurs législations dont une touchant la Loi médicale et d'autres concernant l'admis-

sion aux professions de la santé et les établissements de santé et de bien-être.

Dans les domaines de la justice et des institutions financières, il y aura les projets de loi touchant la juridiction des cours municipales, la Loi visant à favoriser l'accès à la Justice, l'indemnisation des victimes d'actes criminels et le projet de loi 45 sur la protection du consommateur.

En matière de travail et de main-d'œuvre, il appartiendra au nouveau député de Chambly et ex-ministre du Travail dans le cabinet de M. J.-J. Bertrand, M. Jean Cournoyer, de défendre des législations touchant la qualification professionnelle des entrepreneurs de même qu'en ce qui concerne les relations de travail dans cette industrie.

le TEMPS qu'il fera

Blanc, blanc l'amour est blanc... GRR!

Les mariages en blanc, ça me laisse froid... et de plus, je vais peindre les murs de mon salon en rouge. Quant à mes chemises, je les préfère bleues: j'ajouterais même que les femmes au teint trop pâle ne m'intéressent plus et que je n'en regarde plus aucune dans le blanc des yeux. Je ne parlerai pas du vin blanc!

En fait, si j'avais de la laine sur le dos comme Alcide Ouellet (qui est un bon émissaire) je deviendrais fou!

Oh! Alcide, vous qui mesurez encore la neige à la verge, avez-vous pitié d'un peuple sur qui s'acharne la blancheur, symbole de pureté (elle est bien bonne).

Que de blanc, que de blanc! Oh, Alcide Ouellet, vous qui dîtes qu'aujourd'hui nous aurons quatre pouces de neige dans nos rues, dans nos ruelles, dans nos bouches, dans nos souliers et dans nos pensées (synthèse d'une tempête)... que nous aurons de la pluie verglaçante... qu'attendez-vous pour implorer la clémence de Jupiter?

Le peuple gronde. Oh! Alcide, la révolte fermentait... Dorval est menacé. La plèbe a froid aux pieds et se cherche une tête!

Alain

Maximum 30 Minimum 20

Prévisions pour Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Laurentides

Avertissement : Conditions dangereuses. Neige et poudrière aujourd'hui se changeant en chutes de neige locales cette nuit. Maximum aujourd'hui 25 à 30. Minimum cette nuit 25. Précipitation prévue, 10 pouces de neige.

Demain : nuageux, quelques périodes ensoleillées tard dans la journée. Maximum 30.

Régions de Québec et Lac St-Jean: nébulosité croissante avec un peu de neige probablement au cours de l'après-midi et en soirée. Demain venteux. Mercredi quelques chutes de neige locales. Maximum de 25 à 30. Minimum la nuit prochaine de 10 à 15. Maximum mercredi près de 25.

HANGAR

SUITE DE LA PAGE A1

dans sa chute. Les dommages se sont étendus sur toute la longueur du hangar, causant des dégâts à de nombreux wagons de chemin de fer immobilisés en bordure de l'entrepôt.

Les ingénieurs du port sont venus examiner les dégâts et l'administration du port va ordonner une enquête.

Il était extrêmement difficile d'atteindre les lieux de l'accident en raison de la forte accumulation de neige dans les quelques rues menant au port.

11 pouces de nouvelle neige.

L'effondrement s'est produit alors que Montréal était aux prises avec une autre tempête de neige; la deuxième en deux jours.

Des milliers de passagers sont immobilisés à l'aéroport international de Dorval, des embouteillages monstres

ont été signalés à proximité des ponts, de nombreuses écoles de banlieue sont fermées et les routes presque inutilisables.

Les prévisions de la météo faisaient état vers 11h, ce matin de chutes de neige pouvant atteindre 11 pouces, ce qui portera à Montréal, le niveau total de neige tombée depuis le début de l'hiver à 119 pouces. Rappelez que le record du siècle est de 137,9 pouces.

Dans Montréal et sa banlieue, la circulation se faisait lentement et, si la police ne signalait que peu d'accidents, on notait par contre que le nombre de personnes hospitalisées d'urgence augmentait.

A Ville de Laval par exemple, trois personnes ont été blessées, semble-t-il, par des crises cardiaques, vers 9 h, ce matin. On ne signalait toutefois aucun décès.

Comme il se doit, les camions d'incendie, les voitures-patrouille de police et les autobus, avaient passé les chaînes aux roues afin de pouvoir circuler.

Bien que des vols aient été annulés à Dorval, l'aéroport est cependant resté ouvert au plus fort de la tempête alors que le plafond était réduit à 300 pieds et que la visibilité était limitée à 25 de mille.

Sur terre, on rapportait par exemple que la compagnie Bell retenait ses camions à l'intérieur des garages afin de ne point les perdre dans la tempête...

Les chutes de neiges, qui ont débuté vers 5 heures du matin, semblent être la suite logique d'une véritable série noire de tempêtes qui s'abattent sur le Québec depuis un mois.

Les mesures spéciales semblent être devenues coutumières, telles que celles de pelleter la neige sous une voiture ou... comme le demande aujourd'hui M. Dubois, du service de la Voirie publique: ne point déposer, s.v.p., les ordures ménagères dans les ruelles mais en bordure des rues.

Dans les rues mêmes, le spectacle était assez désolant. Les côtes comme Côte-des-Neiges et Atwater étaient devenues insurmontables.

De longues files de gens attendaient aux arrêts d'autobus et d'autres, plus

braves, chassaient les taxis comme on chasse les phoques.

Finalement, ceux qui se cherchaient une excuse depuis hier pour ne point travailler (hier étant la date de la dernière des tempêtes) en ont profité à cœur joie et les grandes sociétés, notamment Radio-Canada, ont enregistré de nombreuses absences.

Sur le plan météorologique on remarque que depuis le 22 décembre, au moins six tempêtes importantes sont passées par Montréal.

Celle d'aujourd'hui touche le sud de l'Ontario et le sud du Québec. Ce matin, elle se dirigeait vers l'Est.

A Ottawa, on signalait que les chutes de neige étaient suivies de chutes de pluie verglaçante et à Montréal, on prévoyait une situation semblable pour la soirée.

Des vents de 17 à 20 milles à l'heure soulevaient déjà, dans la région mont-réale, l'habituelle poudrière qui bloque les roues, immobilise voitures, camions et autobus, rendant le déb-layage de la neige presque impossible.

La pression météorologique, responsable des précipitations que l'on sait, prend son origine dans le centre des Etats-Unis où l'on déplore, depuis avant-hier, d'énormes dégâts matériels causés par des inondations, des blizzards et des tornades.

Le Kansas, le Nebraska et l'Iowa étaient pratiquement paralysés ce matin par des vents de 50 milles à l'heure soulevant une poudrière envahissante.

Plus près de nous, dans l'Ontario, l'aéroport de Toronto a été fermé hier soir et tous les vols ont été dirigés vers Montréal. Ce matin c'était au tour de l'aéroport de Dorval de ne pouvoir accueillir les avions qui lui étaient destinés.

Dans le sud de l'Ontario et du Québec, l'état des routes est déplorable. Dans l'Ontario, la pluie verglaçante est tombée pendant plusieurs heures et le tonnerre a grondé pendant environ deux heures dans la région de Windsor.

Dans le Québec, seule la partie sud semble touchée par le mauvais temps.

Dorval rapporte en effet que la région de Trois-Rivières n'avait pas encore été atteinte ce matin par la tempête.

LES ENSEIGNANTS

SUITE DE LA PAGE A1

core avoir confiance dans le processus de négociation à la table provinciale, en ce qui concerne le problème de la classification des maîtres?

A cette dernière question, il semble que l'Alliance des Professeurs a déjà répondu non. Il semble aussi que parmi les syndicats montréalais, plusieurs souhaiteraient voir le dossier de la classification déposé devant la commission parlementaire de l'Éducation... ce qui, à première vue du moins, impliquerait que les enseignants feraient davantage confiance aux députés (et surtout aux rapports de force qui pourraient se manifester entre les divers partis à ce sujet), qu'aux ministres de la Fonction publique et de l'Éducation et aux technocrates du ministère.

Telle ne serait pas, toutefois, la position de plusieurs autres syndicats de la CEQ, qui préféreraient tenter encore une fois l'épreuve de la négociation provinciale, quitte à consentir à la condition préalable posée par la partie patronale: la trêve. Quant au conseil d'administration de la centrale, il aurait (selon nos informations) proposé une trêve pour favoriser une entreprise d'animation au sein des syndicats qui ne sont pas passés à l'action.

Cette proposition pour le moins ambiguë n'aurait pas eu l'heur de plaire aux représentants de l'Alliance de Montréal. Leur optique, d'ailleurs, est aussi celle de la vingtaine de syndicats qui sont déjà, à des degrés différents, passés à l'action. L'un des facteurs qui entretiennent une certaine confusion au sein de toute réunion des représentants des 64 syndicats de la CEQ, c'est justement le fait que la vingtaine de syndicats militants représente davantage de membres que les autres (environ 33.000 membres sur un total de 60.000), mais qu'ils se trouvent en minorité en ce qui concerne le nombre de voix, chaque fois qu'on vote. Hier, au terme de longs débats, on a fait un sondage parmi les porte-parole des divers syndicats. Mais les résultats restaient encore secrets, hier soir.

CHERCHONS DU TRAVAIL POUR MARS en RÉNOVATION de MAISONS



M. McCue, président du Service de Rénovation Métropolitain garantira personnellement votre satisfaction.

Vos réceptions des fêtes seront d'autant plus joyeuses dans une nouvelle SALLE de JEUX redécouverte par mhs



Grandeur: 10' x 18' MAINTENANT \$995.00 reg.: \$1298

L'hospitalité commence en ajoutant style et aisance à votre nouvelle

CUISINE par mhs

ORDINAIRE 40' le pied linéaire MAINTENANT \$29.95 pl. lin.



Vos invités seront ravis de votre nouvelle SALLE DE BAIN

par mhs Salle de bain 3 morceaux ORDINAIRE \$1495 MAINTENANT \$1295

POINTEZ VOS BESOINS:

- SALLES DE JEUX
- ANNEXES
- CUISINES
- SALLES DE BAIN
- GARAGES
- GRENIERS
- PORTOIRS
- MENUISERIE
- CIMENT
- TOITURE
- REVÊTEMENT ALUMINIUM
- FENÊTRES ALUMINIUM

PAS DE PAIEMENT IMMÉDIAT

- Termes budgétaires faciles
- Jusqu'à 10 ans pour payer
- Assurance-vie gratuite incluse

APPELEZ AUJOURD'HUI... 482-0600

ESTIMATION GRATUITE — SANS OBLIGATION

mhs

LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.)

OBJECTIF DU COURS DE BACCALAURÉAT

Le cours de baccalauréat en administration des affaires vise à former un diplômé pouvant exercer des fonctions spécialisées propres au secteur administratif du marché du travail dès la fin de ses études. En outre, une solide formation multidisciplinaire le prépare à accéder à un poste de direction après avoir acquis l'expérience nécessaire.

Le bachelier en administration des affaires peut, compte tenu de son dossier d'études et de préférence après quelques années d'expérience, être admis à des études de deuxième cycle conduisant à un diplôme de maîtrise.

LE PROGRAMME

Le baccalauréat en administration des affaires est un cours régulier de premier cycle, à temps plein, d'une durée de trois ans. L'année universitaire comporte vingt-huit semaines de cours. Le programme est caractérisé par une approche interdisciplinaire. L'enseignement des disciplines administratives s'appuie sur l'économie, les méthodes quantitatives, la comptabilité et les sciences humaines.

LIBERTÉ DE CHOIX

Quelle que soit son orientation future dans le vaste champ de l'administration, tout détenteur du diplôme doit avoir suivi un ensemble de cours obligatoires désigné sous le nom de tronc commun. Mais, à compter

de la deuxième année, le programme est agencé de façon à permettre à l'étudiant de s'orienter vers un champ de concentration. Au total, onze (11) concentrations lui sont offertes en troisième année: administration, finance, marketing, production, personnel, comptabilité publique, comptabilité gouvernementale et institutionnelle, contrôle, recherche opérationnelle, statistique de la décision, économie appliquée.

ADMISSION

Est admissible en première année, le candidat qui: a) détient le diplôme d'études collégiales (CEGER) incluant les cours exigés; b) détient le baccalauréat des arts de l'Université de Montréal (avec exigence spéciale en mathématiques) ou l'équivalent; ou c) a terminé avec succès la première année de philosophie incluant les cours de mathématiques exigés par l'École (admission sur étude de dossier seulement).

LES CANDIDATS QUI DESIRENT S'INSCRIRE DOIVENT

se procurer la formule de demande d'admission auprès du directeur adjoint du Service des Étudiants, École des Hautes Commerciales, 5255, avenue Decelles, Montréal (250e), Québec.

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE 1er mars 1971

HEC École des Hautes Études Commerciales de Montréal

5255, avenue Decelles, Montréal (250e), Québec

Tél. (514) - 343-4326

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Le gén. Assad devient le chef de l'Etat en Syrie

DAMAS (UPI) — Radio-Damas a annoncé hier soir que le général Hafez Assad assume désormais le pouvoir présidentiel après la démission du président intérimaire, M. Ahmed Khatib, qui vient d'être élu président du Conseil du peuple.

M. Khatib avait été nommé président par intérim après la prise du pouvoir en novembre dernier par le général Hafez Assad qui avait pris les fonctions de premier ministre et de ministre de la Défense.

M. Khatib, aussitôt après avoir donné sa démission, avait été élu par un vote à mains levées président du Conseil du peuple. Parlement au rôle purement consultatif formé mardi dernier et dont c'était la session inaugurale.

Selon Radio-Damas, le général Assad assume dès à présent, aux termes de la Constitution, les pouvoirs présidentiels en attendant le référendum qui, de sources bien informées, devrait être organisé avant le 8 mars prochain et qui, c'est pratiquement certain, aboutira à l'élection du général Assad comme président pour un mandat de sept ans.

Prenant la parole devant le Conseil du peuple après la démission de M. Khatib de son poste de président intérimaire, le général Assad a notamment déclaré à propos de la crise du Moyen-Orient: "Nous croyons que la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 ne sert pas les intérêts du peuple palestinien ou de la nation arabe... Nous croyons que les puissances imperialistes, en particulier les Etats-Unis, veulent interpréter cette résolution d'une manière favorable à Israël. En conséquence, nous rejetons cette résolution".

Par ailleurs, le général Assad a rendu hommage à l'armée syrienne et aux fedayin palestiniens, mais a fait remarquer que ceux-ci avaient commis des erreurs.

\$1000 par mois en pot-de-vin au général Cole

WASHINGTON (AFP) — A raison de 1.000 dollars par mois qu'il faisait verser ponctuellement au compte de son ami le général Earl Cole, "le roi du Vietnam", comme l'appelaient ses commensaux saïgonnais, ont été faites hier devant une sous-commission d'enquête du Sénat par Jack Bybee, lui-même ancien bras droit de Crum puisqu'il était le directeur général en charge de deux des sociétés fondées par Crum à Saïgon.

Le général Cole, 51 ans, avait été relevé en tant que dernier de son poste de commandant des "Post Exchanges" d'Europe, ces fameux "P.X." où les militaires peuvent s'approvisionner à prix réduits en tout ce qu'ils veulent, avait été dégradé et mis à la retraite d'office.

Pretoria: l'embargo sur les ventes d'armes est irréversiblement levé

LE CAP, Afrique du Sud (AFP) — La déclaration faite hier après-midi à Londres par le ministre britannique des Affaires étrangères, sir Alec Douglas-Home, prouve que l'embargo sur les ventes d'armes britanniques à l'Afrique du Sud est irréversiblement levé, estime-t-on dans les milieux parlementaires sud-africains.

Outre le fait que sir Alec Douglas-Home déclare que rien ne s'opposait à la livraison d'hélicoptères du type "Wasp" aux autorités sud-africaines, on note également au Cap que le ministre britannique a précisé que, pour d'éventuelles ventes ultérieures, la Grande-Bretagne prendrait d'abord en considération ses intérêts supérieurs, sans s'en tenir nécessairement à la lettre des accords de Simonstown. Cette mise au point confirme sans équivoque possible, estime-t-on dans les milieux gouvernementaux, la résolution du gouvernement de M. Heath de ne céder à aucune pression extérieure.

Les observateurs diplomatiques estiment que la décision concernant les hélicoptères "Wasp" — sept de ces hélicoptères commandés par l'Afrique du Sud avaient été frappés d'embargo en 1964 par le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson — ne constitue que le premier pas dans la voie d'un rééquipement et d'une modernisation de la marine et de l'aviation navale sud-africaines. Toutefois, précisent-ils, les



François SULLY



Un soldat sud-vietnamien examine les débris de l'hélicoptère dans lequel le général Do Cao Tri a trouvé la mort en même temps qu'un correspondant français et sept autres militaires. L'appareil a pris feu et s'est écrasé peu après le décollage près de Tay Ninh, au Sud-Vietnam.

Avec sept militaires et un journaliste
Le plus flamboyant général de Saïgon est tué au front

SAIGON (UPI-PA-AFP) — Le lieutenant général Do Cao Tri, commandant des forces sud-vietnamiennes au Cambodge, a été tué aujourd'hui quand son hélicoptère a explosé au décollage près de Tay Ninh, à proximité de la frontière cambodgienne.

L'appareil transportait également sept membres de l'état-major du général Tri et le journaliste français François Sully, correspondant du magazine américain "Newsweek".

Tous ont péri au moment de l'explosion, survenue à 100 pieds du sol, sauf le journaliste français qui est mort quelques heures plus tard à l'hôpital.

Les versions diffèrent sur les causes de la tragédie. Selon d'une des versions, l'hélicoptère aurait été atteint par le feu de la DCA vietcong.

Le lieutenant général Tri était con-

sidé comme le plus "flamboyant" des hauts gradés de l'armée sud-vietnamienne. On le surnommait même le "Moshé Dayan" du Sud-Vietnam.

L'un des meilleurs stratèges des forces sud-vietnamiennes, le général Tri s'était vu charger de l'offensive allée au Cambodge. Sa mort constitue un coup dur pour le gouvernement de Saïgon dont les forces armées ont subi de sérieux revers dans le sud du Laos.

Le général Tri, né le 20 novembre 1929, est un ancien lieutenant de l'armée française. En 1951, il avait participé à l'opération menée le long de la frontière chinoise pour l'évacuation de Lang Son et devenait en 1954, le premier commandant des parachutistes vietnamiens.

Diplômé de l'Académie militaire française et de l'école de parachutistes

en 1949, il a fait un stage à l'école d'état-major de Han-ai en 1953 et à l'école d'état-major général de Fort Leavenworth, à Kansas, aux Etats-Unis, en 1958.

En 1963, il était nommé commandant de la première région militaire — front nord — lors de la crise bouddhiste, puis commandant de la deuxième région militaire — hauts plateaux —. Ses différends avec le général Nguyen Khanh amenaient cependant sa destitution et son exil. Il était rappelé au Vietnam par le directeur militaire du 5 août 1965 après le renversement de Nguyen Khanh et nommé ambassadeur en Corée de 1967 à 1968, avant d'assumer en 1968 le commandement de la troisième région militaire — région saïgonnaise — juste après le "TET" sanglant.



Le général DO CAO TRI

La situation s'aggrave pour les Sud-Vietnamiens au Laos

Des correspondants de l'AFP en Indochine et aux USA

La situation s'aggrave pour les 20.000 soldats sud-vietnamiens enfoncés dans la jungle laotienne. Le terrain difficile et truffé de mines, les harcèlements incessants des troupes nord-vietnamiennes, passées à l'offensive, empêchent les convois venant du Sud-Vietnam de passer: les troupes saïgonnaises dépendent maintenant entièrement du soutien aérien américain pour la couverture des opérations, le ravitaillement et l'évacuation des blessés.

Ces difficultés croissantes, dit-on à Washington, vont sans doute obliger les Etats-Unis à faire un usage plus intensif de leur puissance aérienne en Indochine, en dépit des protestations des pilotes américains qui estiment que les risques sont trop grands. Ceux-ci expriment également un certain ressentiment du fait qu'ils se voient obligés de risquer leur vie alors que les pilotes sud-vietnamiens restent à l'arrière. "Cette opération, disent-ils, est une véritable hécatombe".

Durement éprouvés par les sanglants affrontements des derniers jours, les troupes du gouvernement de Saïgon n'avancent plus que de deux kilomètres par jour. Les deux escadrons de blindés nord-vietnamiens détectés dans le secteur de Tchepone, à 23 milles à l'ouest de la frontière ont considérablement ralenti la progression des chars sud-vietnamiens.

Les troupes sud-vietnamiennes opérant au sud de la route numéro neuf attendent des renforts: des unités sud-vietnamiennes ont en effet été dépêchées plus au nord, à la suite des contre-attaques menées par les troupes nord-vietnamiennes au nord de la route numéro neuf. C'est dans ce secteur d'ailleurs que les combats sont les plus violents.

Au nord de la route numéro neuf, la situation est dramatique. Un bataillon de "rangers" sud-vietnamiens, auquel sont venus s'ajouter quelque deux cents rescapes du bataillon décimé dans la journée de vendredi, est encerclé par les troupes nord-vietnamiennes. Toutes les tentatives faites pour ravitailler les assiégés ont échoué. Selon l'envoyé spécial de l'AFP, qui se trouve dans le secteur, aucun hélicoptère ne peut plus se poser depuis vendredi dans les positions tenues par les Sud-Vietnamiens, autour desquelles sont massés deux mille Nord-Vietnamiens renforcés chaque jour. Les combats sont très durs.

Un second front ?

L'ouverture d'un second front au

Laos, à environ 95 milles au sud de la route numéro neuf, paraît aujourd'hui aléatoire: ce serait pourtant, estiment les porte-parole militaires sud-vietnamiens, le seul moyen de libérer de la pression nord-vietnamienne les soldats sud-vietnamiens engagés sur la route numéro neuf. A Pleiku, dans la région des hauts plateaux, on reconnaissait cependant de source officielle américaine que "quelque chose pouvait être en préparation, mais seulement dans l'avenir", sans préciser s'il s'agissait d'un "proche" ou d'un "lointain" avenir.

Nettoyage du dernier quartier de résistance à Reggio de Calabre

REGGIO DE CALABRE (AFP) — Le quartier "Sbarre" de Reggio de Calabre, qui était entre les mains des "ultras", a été nettoyé de bonne heure ce matin, grâce à une opération surprise menée par 5.000 carabinieri et policiers, appuyés par des chemillettes et des bulldozers. A l'issue de l'opération, dirigée personnellement par le préfet de police, et qui a duré trois heures et demie, tous les baraquements avaient été renversés. La circulation a repris régulièrement dans le quartier.

Peu après cinq heures ce matin, des artificiers de la marine militaire se sont approchés des ponts du quartier pour s'assurer que des mines n'avaient pas été placées par les extrémistes. Puis le courant électrique a été coupé. Une demi-heure plus tard, vingt chemillettes des carabinieri se sont mises en marche en même temps que trois colonnes motorisées de carabinieri et de policiers, précédées de bulldozers.

Les barricades qui avaient été érigées et renforcées au cours des derniers jours ont été renversées les unes après les autres tandis que les carcasses de dizaines de voitures brûlées, qui barraient l'entrée du pont San Pietro, étaient jetées dans un torrent.

Avant neuf heures, le "nettoyage" était achevé, sans que l'on ait eu à enregistrer d'incidents. Les forces de police occupent tous les endroits stratégiques du quartier.

La conférence juive mondiale réunit 750 délégués de 37 pays à Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — Un virulent échange de communiqués et une bataille de conférences de presse ont précédé la Conférence mondiale des communautés juives pour les Juifs d'URSS qui s'ouvre aujourd'hui à Bruxelles.

Aux 750 délégués représentant 37 pays participants à cette conférence, s'opposent violemment les autorités soviétiques et la délégation de Juifs soviétiques conduite par le général Dragounski. Il s'agit d'écarter les derniers d'une manifestation anti-soviétique. Les Juifs d'URSS ne subissent aucune discrimination et seuls quelques-uns sont mécontents de leur sort. C'est faux répondent les premiers: il y a discrimination dans les domaines culturels et religieux. Les Juifs d'URSS réclament un territoire, celui-ci est représenté pour eux par Israël.

et on leur refuse le droit à l'émigration.

Hier c'étaient les membres du présidium de la conférence mondiale qui ont réclamé les droits de l'homme et la liberté pour leurs frères persécutés d'URSS. Répondant aux Juifs soviétiques, ils ont affirmé que ceux-ci tentaient de justifier l'injustifiable. A la déclaration de M. Nahum Goldmann, président du Congrès mondial juif rapportée de Zurich par une agence étrangère, ("le sort des Juifs en URSS a été dramatisé") la conférence de Bruxelles ne peut répondre sans en avoir le texte. A titre individuel, plusieurs de ses membres ont souligné qu'il s'agissait d'une déclaration regrettable, venant d'un homme isolé, connu pour ses déclarations fracassantes et dont la voix ne représente pas la communauté juive mondiale.

Tout dialogue entre les deux délégations paraît impossible. Le général Dragounski refuse de participer à la conférence. Les dirigeants de celle-ci s'opposeraient à leur présence s'ils en avaient manifesté la demande. Hier soir, les Juifs soviétiques répondaient aux journalistes au cours d'une nouvelle conférence de presse.

En attendant, les délégués arrivent nombreux à Bruxelles, tandis que les représentants de la presse mondiale venus en très grand nombre pour suivre la conférence, comptent les points.

La visite de Mgr Casaroli à Moscou marquerait un tournant dans l'offensive du Vatican vers l'Est

CITE DU VATICAN (AFP) — Dans un communiqué, le Vatican a annoncé officiellement aujourd'hui qu'il déposera jeudi à Moscou, Washington et Londres les instruments de son adhésion au traité de non-prolifération nucléaire, adhésion qu'il a révélée le 1er janvier dernier, lors de la Journée mondiale de la paix.

A Moscou, ce sera le "ministre des Affaires étrangères du pape", l'archevêque Agostino Casaroli, qui sera chargé de cette mission. Le secrétaire du Conseil des affaires publiques de l'Eglise sera accompagné d'un Ghann, membre du Conseil des laïcs, le professeur John Kwaku Nimo, de Cape Coast. A Washington, ce sera le délégué apostolique, Mgr Luigi Raimondi, et à Londres, son homologue, Mgr Domenico Enrici.

En mars 1970, au moment du dépôt des instruments de ratification près des trois gouvernements dépositaires du traité, 95 pays avaient signé le traité et 45 l'avaient ratifié.

Mais, pour "Il Messaggero" (modéré du centre), "il est impensable qu'une personnalité aussi éminente que Mgr Casaroli, la première dont le Saint-Siège utilise les bons offices dans son "ouverture à l'Est", n'aille dans la capitale soviétique que pour apposer une signature".

Spécialiste de l'Est

Son voyage paraît d'autant plus intéressant que la visa soviétique vient d'être refusé au cardinal de Vienne Franz Konig, président du secrétariat pontifical pour les non-croyants. Mgr

Israël prépare des projets de retrait précis des territoires arabes occupés

TEL AVIV. (UPI, AFP, Reuter) — Le gouvernement de Mme Meir a confié à un comité spécial de six membres dirigé par un "éminent spécialiste de la stratégie de défense", des projets de retrait "minimum et maximum" des territoires arabes occupés depuis la guerre de Six Jours en juin 1967.

Ces projets sont actuellement à l'étude au cabinet israélien. Deux autres comités spéciaux, dirigés par des conseillers de Mme Meir et de M. Aban, travaillent sur les aspects juridiques de l'évacuation et sur le problème palestinien. Pendant que le quotidien "Haaretz" de Tel Aviv annonçait cette nouvelle,

Le Vietnam, la paix dans le monde

Le projet de conférence pour la sécurité européenne — que favoriserait discrètement le Vatican — seraient éventuellement abordés. Pour "La Voce Repubblicana" (républicain-gouvernemental), il s'agit d'un tournant important dans "l'offensive vaticane vers l'Est". Il aurait été préparé par une série de négociations secrètes entre le Saint-Père et le Kremlin. Mgr Casaroli rencontrerait, non seulement M. Gromyko, mais "les personnalités majeures du gouvernement soviétique".

au Caire, le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mahmoud Ryad recevait les ambassadeurs des Quatre Grands et demandait à l'URSS, aux USA, à la G.B. et à la France "d'assumer leurs responsabilités" et de faire pression sur Israël pour qu'il évacue tout le sol arabe occupé depuis 1967.

Le gouvernement de la RAU, pour la première fois depuis 1967, indiquait récemment qu'il était prêt à amorcer avec Israël des négociations devant aboutir à un traité de paix, mais assortissait cet acquiescement d'une condition préalable "sine qua non": un retrait total d'Israël des territoires occupés depuis la guerre de Six Jours.

Par ailleurs, dans un "plan de paix" personnel qu'il transmettait à Tel Aviv, le médiateur Jarring de l'ONU, demandait à Israël de se retirer derrière les frontières existantes avant que ne prenne fin le mandat britannique en Palestine.

Israël n'a pas rejeté péremptoirement le "plan Jarring", mais a déclaré que le diplomate suédois avait outrepassé son mandat de médiateur en intervenant directement dans le conflit. Par ailleurs, même s'il étudie des plans de retrais "minimum et maximum", le gouvernement d'Israël a clairement laissé savoir qu'il ne sera pas question d'un retrait global du Sinaï, de Gaza et des hauts plateaux du Golan.

Congrès spécial de la CSN à l'automne pour discuter de la répartition de ses finances

par Pierre VENNET

La Confédération des syndicats nationaux envisage de tenir un congrès spécial à l'automne pour étudier toute la question de la répartition des per capita, c'est-à-dire de l'usage des cotisations des quelque 250.000 membres du mouvement et de leur répartition dans les différents services et fédérations.

C'est le président de la CSN, M. Marcel Pepin, qui a amené l'idée sur le tapis, idée déjà endossée par le comité exécutif et le bureau confédéral de la CSN, lors de la séance inaugurale du premier conseil confédéral de la CSN, depuis le congrès général de décembre dernier.

Groupant quelque 150 délégués, le conseil confédéral

constitue l'assemblée délibérante de la centrale entre les congrès, lesquels se tiennent à tous les deux ans.

Mais c'est à un congrès spécial, qui coïnciderait avec le 50ième anniversaire de la CSN que M. Pepin envisage de confier l'étude de toute l'épineuse question du partage de l'assiette fiscale de la centrale et, partant, de l'étude de tous ses services.

Lors du dernier congrès, il avait été proposé qu'un comité soit formé au sein de la centrale en vue d'étudier une réforme globale des structures dans le but de centraliser tous les services vers la base.

L'idée, comme telle, n'avait pas été acceptée et toute la question a été renvoyée au conseil confédéral. Lequel, d'ailleurs, constitue une véritable prolongation du congrès, les délégués reprenant le débat où ils l'avaient laissé en décembre dernier.

Le congrès de décembre dernier avait par ailleurs rejeté une proposition visant à la formation d'une commis-

sion d'enquête qui aurait eu pour tâche d'enquêter dans chacun des services qu'offre la CSN et de faire rapport de la nécessité, la rentabilité et l'efficacité de ses services et de ce fait aurait pu justifier les dépenses qui s'y font.

Il n'est pas interdit de penser que le congrès spécial de l'automne prochain pourrait fort bien se livrer à une telle étude.

Hier, somme toute, le conseil confédéral a repris le débat sur les finances du mouvement à l'endroit même où les congressistes de décembre l'avaient laissé.

Ce fut donc le trésorier Jacques Dion qui prit la vedette avec un exposé fort long et fort technique d'où il ressort, d'après ses propos, que la situation financière de la CSN, dans l'ensemble, n'est pas mauvaise.

Le débat promet d'être ardu: faut-il organiser les non-syndiqués ou au contraire, consolider d'abord les syndicats que l'on a déjà?

Hier, un délégué a posé carrément la question, affirmant qu'il faut peut-être penser d'abord à donner des services à ceux qui sont déjà au

sein de la CSN, plutôt que de tenter de syndiquer de nouveaux membres, quitte à ne rien offrir ou presque à ceux qui sont déjà dans le mouvement.

"Il y a des gens qui ne reçoivent pas les services qui leur sont dus, ne comprennent pas ce qu'ils viennent faire dans ce mouvement. Il faut mettre l'accent sur les services aux membres qui sont déjà à l'intérieur de la centrale".

Quoi qu'il en soit, on joue sur des chiffres à l'intérieur d'un carcan donné.

Les membres ont en effet décidé de discuter de la redistribution de l'assiette fiscale entre les différents services et fédérations, mais sans dépasser le déficit de \$383.400, autorisé par le congrès général pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 1972.

Ceci afin d'éviter une autre hausse de cotisation au prochain congrès, ce qui semblait la grande crainte de plusieurs.

Si la CSN n'avait pas voulu de surplus, elle aurait dû hausser son per capita mensuel de \$1.308 à \$1.53 par membre. Il est à préciser qu'en plus de cotisations pour

la centrale, les adhérents de la CSN paient pour leur syndicat, leur fédération et leur conseil central.

Malgré le déficit, le dernier congrès a voté trois hausses de cotisations successives de 10 cents par mois par membre pour la centrale.

La première étant effective depuis le 1er février, la deuxième devant entrer en vigueur le 1er novembre prochain et la troisième le 1er juin 1972, soit au début du prochain exercice financier.

Si le conseil confédéral avait décidé de hausser le déficit, cela aurait presque automatiquement signifié une autre hausse de cotisation au prochain congrès.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que l'on puisse espérer voir la fin de ce long débat avant mercredi.

La grande question demeure: la CSN doit-elle tenter de prendre de l'expansion et syndiquer ceux qui ne le sont pas, dans le secteur commercial par exemple, ou, au contraire, consolider son organisation de façon à assurer de meilleurs services à ceux qui sont déjà syndiqués et se plaignent bien souvent d'être mal servis par leur centrale.

SOLDE DU MANUFACTURIER



P 3180-81-82 Verre blanc profilé en U avec motif frise grecque ton or. Prise de terre, accessoire perforé pour branchement. Les accessoires assortis sont en pages 51 et 56.

P 3180 Largeur de 13", hauteur 5 1/4", projection 5". Deux ampoules de 60w.

Prix détail sugg. \$15.40
PRIX CLOVIS

\$395

P 3181 Le modèle P 3180 en 24" de largeur. Quatre ampoules de 60w.

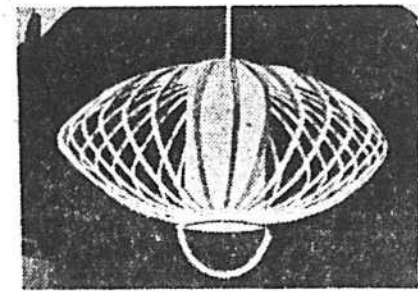
Prix détail sugg. \$24.15
PRIX CLOVIS

\$595

P 3182 Le modèle P 3180 en 36" de largeur. Six ampoules de 60w.

Prix détail sugg. \$32.95
PRIX CLOVIS

\$895



LSP-523 Lustre en cristal en forme de panier. Requiert une ampoule de 60 watts.

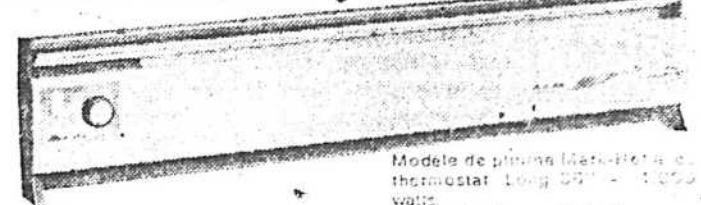
PRIX CLOVIS \$595



LSP-601 Plafonnier de style moderne en métal émaillé blanc. À utiliser avec une ampoule de 100 watts.

PRIX CLOVIS \$795

RADIATEUR ÉLECTRIQUE



Modèle de plinthe thermostat Long 48" - 1.500 watts

Prix de détail sugg. \$39.95
Long 48" - 1.500 watts
Prix de détail sugg. \$49.95

\$2150
\$2495
PRIX CLOVIS

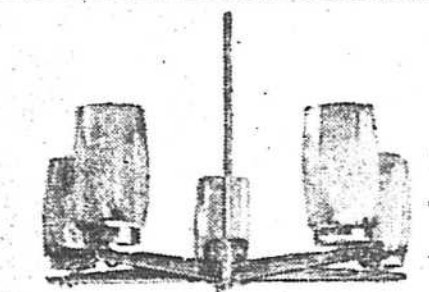
HUMIDIFICATEUR SUNBEAM

Forme amicale économisant l'espace. Ventilateur à 2 vitesses assurant flexibilité d'opération. Voyant indiquant qu'il faut remplir le réservoir d'eau. Interrupteur caché se débranchant automatiquement pour empêcher l'échappement de l'électricité à vide. Valeur et performance de qualité.

\$4495

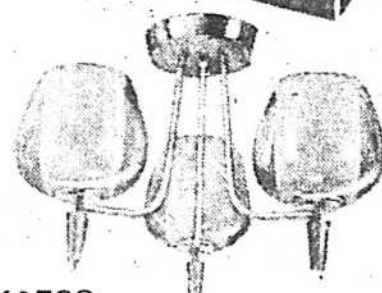
PRIX CLOVIS \$4495

Autres modèles à BAS PRIX CLOVIS



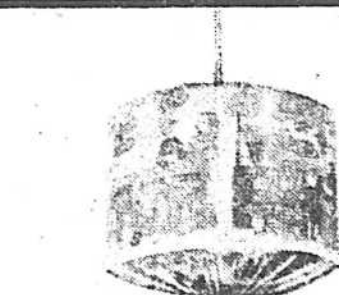
XA35 Richesse du noir sur verre en valeur par le contraste du cuivre et des finitions en verre ambré au fini de cristallin. Hauteur approximative: 24" x 24" largeur. Prix détail sugg. \$57.00

\$1995
PRIX CLOVIS



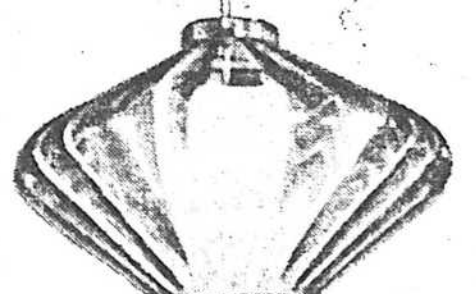
XA793 Plafonnier à trois branches en cuivre avec garniture de noyer. Abut-jour en verre hume. Hauteur 14" x 18" largeur. Prix détail sugg. \$53.40

PRIX CLOVIS \$1795



X2155 Plafonnier pour la salle de jeux ou la chambre d'enfants. Abut-jour blanc à dessins multicolores. Diamètre: 11" Prix détail sugg. \$20.40

PRIX CLOVIS \$795



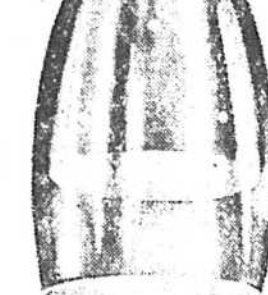
X3225 Plafonnier à double globe, un de verre teinté de couleur fumée s'embellit sur un autre en verre opalin. Diamètre: 14"; hauteur: 10". Prix détail sugg. \$45.60

PRIX CLOVIS \$1795



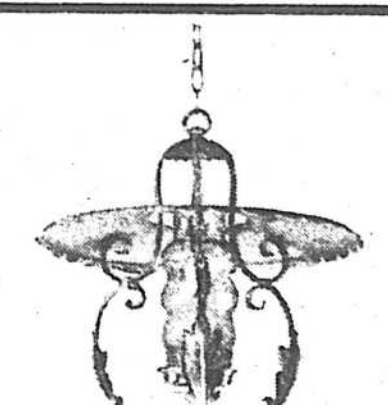
X500 Plafonnier en forme de bol à multiples facettes donnant au cristal une belle réflexion. Bande de métal fini or antique. Diamètre: 8" x 6" hauteur pour une ampoule de 40 watts.

PRIX CLOVIS \$1000



X3118 Suspension à globe de ton ambre pâle placé sur un globe intérieur en aluminium poli. Diamètre: 8", hauteur: 13". Prix détail sugg. \$60.00

PRIX CLOVIS \$1995



XA192 Plafonnier de style rustique en fer forgé avec "chandelier" de cuivre. La "cheminée" est en verre à effet craquelé de ton ambre. 21" de largeur. Prix détail sugg. \$114.00

PRIX CLOVIS \$3500

CLOVIS LTÉE

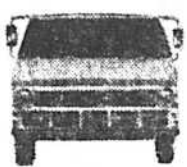
6924, rue ST-HUBERT
276-2621
1126, est. MONT-ROYAL
527-1261
5001, rue WELLINGTON
766-4333

la presse

PROFITEZ DU SERVICE DE
livraison à domicile

874-6911

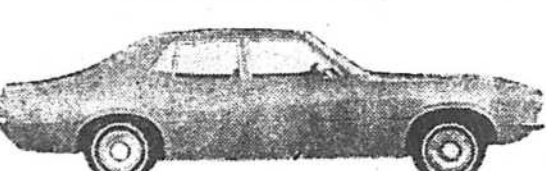
MONT-ROYAL FORD



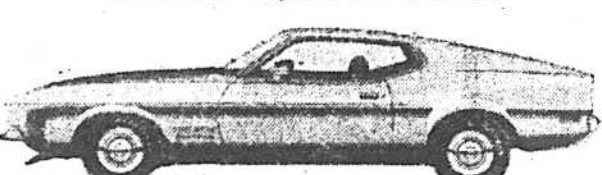
SON AMABILITÉ



SES PRIX



SON SERVICE



SON ENTRETIEN



tout ça fait que...

MONT-ROYAL C'EST FORD



Le concessionnaire fort dans les prix compétitifs et le service d'entretien et de réparation

MONT-ROYAL FORD VENTE LTÉE
2275, est. rue MONT-ROYAL (angle Fullum) 522-3105

CONCESSIONNAIRE



Thunderbird — Ford — Torino
Mustang — Maverick

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a dénoncé avec véhémence, hier, les agresseurs du leader syndical Henri Gagnon et affirme, avec non moins de véhémence, que la FTQ n'avait rien à voir avec un tel attentat.

"Il est vrai qu'il y a des divergences entre Henri Gagnon et la FTQ. Mais ces divergences existent depuis 15 ans et les accusations contenues dans son livre ne présentent pas quelque chose de nouveau".

M. Laberge a déploré de tels procédés, qui font extrêmement de tort au mouvement syndical "alors qu'il n'est pas prouvé qu'ils sont l'œuvre de syndiqués".

M. Laberge ne croit pas que les différends entre la Fraternité des électriciens, dont M. Gagnon est dirigeant, et la FTQ, ou encore le conflit sur le régime de sécurité sociale, justifient ce passage à tabac.

"Les possibilités sont nombreuses. M. Gagnon peut avoir été attaqué par ses propres membres, car il y a eu de la bisbille dernièrement dans ce syndicat. Il peut avoir été battu par des sympathisants de la CSN parce que son syndicat a maraudé le Syndicat de la construction dernière-ment. Il peut également avoir été battu pour ses anciennes positions comme ex-militant socialiste et ancien vice-président du Parti Socialiste du Québec. Ce sont des possibilités aussi sérieuses que celles qui tendent à faire croire qu'il a été battu pour ses prises de position anti-FTQ sur la négociation sectorielle".

Précisons que M. Laberge n'a pas encore répondu à M. Gagnon qui dans une brochure publiée récemment accusait le président de la FTQ d'être un vendeur de politiques d'étatisation, syndicale, tout comme le président de la CSN, Marcel Pepin.

M. Laberge, "qui ne veut pas faire plus de publicité que nécessaire" à M. Gagnon, répondra en mars prochain, et pas forcément publiquement, lors d'une réunion des permanents de la FTQ.

Le FRAP: pour un pouvoir populaire

"Bâtir un pouvoir populaire".

C'est sous ce thème que se tiendra le congrès spécial d'orientation du Front d'action politique (FRAP), dont les militants ont été convoqués pour les 5, 6 et 7 mars prochains, à l'école Lamadrière.

Ces militants auront à préciser, au cours des assises, les orientations politiques et organisationnelles du FRAP, en même temps qu'ils auront à élire le prochain secrétariat permanent du mouvement.

À l'heure actuelle, par suite de démissions ayant eu lieu à l'automne, le FRAP ne compte plus que deux membres "interimaires" au secrétariat.

Et ils n'assument qu'un intérim "technique", en ce sens qu'ils n'ont travaillé, jusqu'ici, qu'à l'organisation du congrès, tout le monde s'étant mis d'accord, au FRAP, pour vider les querelles idéologiques et partisans d'une organisation plutôt que d'une autre, au congrès.

Le débat, l'on s'en rappelle, avait atteint son point culminant en novembre dernier, suite aux "réactions" d'octobre.

les fenêtres d'acier Rusco vous offrent

décoration

protection

Vous connaissez déjà toutes les qualités de l'acier... telle que la durabilité et la robustesse! Mais savez-vous que de l'acier ça peut être jolii aussi? La preuve... les fenêtres d'acier RUSCO aux mille-une couleurs décoratives cuites au four pour une plus longue vie. Et parce que c'est de l'acier, c'est garanti par écrit. Parlez-nous de l'acier... c'est notre sujet favori.

ACIER RUSCO STEEL

RUSCO-HOME SPECIALTIES (1962)
2000, boul. St-Laurent, Montréal, Q.C. H3T 1Y1

conditions de neige

A = Qualité de la neige ;
surface/base
B = Date de la dernière chute
de neige
C = Epaisseur de la dernière
chute de neige
D = Précipitation totale de la
semaine
E = Numéro de la piste
intermédiaire considérée
F = Epaisseur moyenne de la
neige damée
G = Remontées

Abbréviations utilisées :
artif. = artificielle
f.d. = fond dur
fer. = fermées
gran. = granuleuse
poud. = poudreuse
op. = opérant
ouv. = ouvertes
part. = partiel
P.O. = pistes ouvertes
S.-D. = sam./dim.
trav. = surf. travaillée

Région des Laurentides

STATIONS	A	B	C	D	E	F	G
Gray Rocks	pou. f.d.	21	6	0	3	58	76 op.
Mont Ste-Agathe	pou. f.d.	21	7	0	1	26	30 op.
Mont Plante	pou. f.d.	21	7	0	1	28	32 op.
Mont Fugère	pou. f.d.	27	7	0	1	26	30 op.
Mont Gabriel	pou. f.d.	21	7	0	2	36	42 op.
La Sapinière	pou. f.d.	21	7	0	1	22	28 op.
Mont Chantecier	pou. f.d.	21	7	0	1	35	55 op.
Mont Blanc	pou. f.d.	21	7	0	1	28	30 op.
Mont Faustin	pou. f.d.	21	7	0	1	28	32 op.
Auberge Yvan-Coutu	pou. f.d.	21	7	0	1	28	32 op.
Mont Habitant	pou. f.d.	21	7	0	2	28	30 op.
Belle-Neige	pou. f.d.	21	7	0	1	30	50 op.
La Marquise	pou. f.d.	21	7	0	1	25	28 op.
Up Hill 69-72	pou. f.d.	21	7	0	1	28	30 op.
Mont Garceau	pou. f.d.	21	8	0	1	28	30 op.
Sun Valley	pou. f.d.	21	7	0	1	36	55 op.
Côte 40-50	pou. f.d.	21	7	0	1	28	32 op.
La Réserve	pou. f.d.	21	7	0	2	28	30 op.
Mont Tremblant Sud	pou. f.d.	21	7	0	—	40	56 op.
Mont Tremblant Nord	pou. f.d.	21	7	0	1	26	32 op.
Ayers Ski Centre	fermé du lundi au vendredi inclus.						
Mont Avalanche	fermé du lundi au vendredi inclus.						
Mont Castor	fermé du lundi au vendredi inclus.						
SKI LE SOIR							
Mont Habitant	tous les soirs, excepté le dimanche						
Mont Gabriel	tous les soirs, excepté le dimanche						
Up Hill 69-72	mercredi au vendredi inclusivement						

Région des Deux-Montagnes

Mont Boisclair fermé du lundi au vendredi inclus.

Région des Cantons de l'Est

Mont Pincelle	pou. f.d.	21	7	0	1	15	op.
Bromont	pou. f.d.	21	9	0	—	20	op.
Shawford Valley	pou. f.d.	21	8	0	—	18	op.
Nth-Hatley-Mt Joye	pou. f.d.	21	5	0	8	17	op.
Mont Bellevue	pou. f.d.	21	5	0	1	15	op.
Mont Adstock	pou. f.d.	21	5	0	3	25	36 op.
Mont Sutton	pou. f.d.	21	8	0	8	8	20 op.
Mont Echo	pou. f.d.	21	3	0	—	26	op.
Mont St-Bruno	pou. f.d.	20	2	0	—	26	op.
Mont Gleason	pou. f.d.	19	3	0	1	20	op.
Club de ski Victoria	f.d.	19	2	0	—	16	op.
Mont Orford	pou. f.d.	21	8	0	4	25	30 op.
Indian Valley	pou. f.d.	21	6	0	1	20	op.
Mont Elan	fermé les lundis						

SKI LE SOIR

Adstock	lundi au vendredi
Elan	mardi, mercredi, jeudi et vendredi
Shawford Valley	mardi, mercredi et samedi
Geogon	mardi, jeudi et vendredi
Ski Victoria	mardi et jeudi
Bromont, Indian Valley, St-Bruno, Bellevue	= tous les soirs

Région de Québec

Mt-Ste-Anne (N)	pou. tr. f.d.	25	6	—	—	30	43 op.
Mt-Ste-Anne (S)	pou. tr. f.d.	20	6	—	4	30	43 op.
Manoir St-Castin	pou. tr. f.d.	20	5	7	—	3	35 op.
Le Relais	pou. tr. f.d.	20	8	—	1	32	op.
Mont Hibou	pou. tr. f.d.	20	—	—	—	28	op.
Sta. Ski Stoneham	pou. tr. f.d.	20	—	—	—	35	op.
Lac Delage	pou. tr. f.d.	20	4	—	—	25	op.

SKI LE SOIR

Manoir St-Castin	mardi, mercredi, jeudi
Le Relais	lundi au vendredi inclusivement
Lac Delage	mercredi au samedi inclusivement

SKI DE FOND

Lac Delage	pou. f.d.	20	4	—	—	35	ouv.
Parc Laurentides	pou. f.d.	21	3	10	—	42	ouv.
Camp Mercier							

Région de la Mauricie

Mont Carmel	pou. art. dur.	17	1	1	3	48	op.
La Tuque	pou. f.d.	17	4	4	4	22	op.
Vallée PrunEAU	pou. f.d.	17	4	4	3	25	op.
Mont Georges	pou. f.d.	17	1	1	1	24	op.

SKI LE SOIR

Mont-Carmel	lundi au samedi inclusivement
La Tuque	lundi au samedi inclusivement
Mont Georges	mardi au samedi inclusivement

Région de l'Outaouais

Camp Fortune	pou. dur.	20	8	10	11	35	11
Edwards	pou. dur.	20	8	9	—	35	6
Vorlage	pou. dur.	20	8	9	—	35	5
Mont Caron	pou. dur.	20	8	9	—	35	2
Mont Ste-Marie	pou. dur.	20	8	9	—	36	3



A l'époque des duels...

Le révérend J. W. Flaherty a fait une suggestion assez intéressante. Celle d'introduire des gants de boxe dans les écoles pour régler des disputes entre les étudiants. Il paraît que sa suggestion a reçu l'accord général.

La maladie du curling se propage au niveau national

Les championnats canadiens de curling seniors: féminin et scolaire, ont débuté hier dans trois centres du Canada.

A Halifax, les représentants du Québec ont remporté deux victoires consécutives alors que leur capitaine Harry Coles, âgé de 67 ans, a volé la vedette. Trois autres équipes provinciales, celles de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, ont également triomphé à leurs deux premiers matches de cette compétition pour l'obtention de la Pierre Scammon.

Le Québec a cependant été moins chanceux aux championnats féminins, à St-Jean, Terre-Neuve, où l'équipe de Nicole Janelle, après une brillante victoire de 7-3 aux dépens de l'Ontario en première ronde, a dû s'incliner 8-7 face au Manitoba dans la seconde ronde.

Enfin, à Kamloops, Colombie-Britannique, l'équipe québécoise a été vaincue 8-6 après une manche supplémentaire, aux championnats scolaires, contre le rink de la région Nord-Est Ontario.

A Halifax, le capitaine Harry Coles, le joueur le plus âgé du tournoi, a réussi deux points lors du dernier bout du Québec, contre l'équipe de Maurice McDonald, du Nouveau-Brunswick, pour remporter sa deuxième victoire d'affilée.

On sait que chacune des équipes participant aux championnats seniors du Canada doit compter 210 ans au minimum avec l'addition de l'âge de chacun de ses quatre joueurs, le plus "jeune" ayant au moins 50 ans.

Lors de son premier match, l'équipe du Québec avait triomphé 12-3 de la redoutable équipe du Manitoba, dirigée par Mac McCrimmon.

Les Québécois devraient l'emporter ce matin, en 3e ronde, alors qu'ils affronteront une équipe négligée, soit celle de Terre-Neuve.

Rien n'est perdu.

Par ailleurs, à St-Jean, Terre-Neuve, si l'équipe féminine du Québec a subi un revers en deux rondes, huit des neuf autres équipes n'ont pas fait mieux, seule l'équipe de l'Alberta ayant remporté deux victoires en autant de matches.

La défaite des Québécoises (quatre Canadiennes françaises) a été subie face à l'équipe du Manitoba, au compte de 8-7. L'équipe du Manitoba avait précédem-

ment été battue 10-9 en supplémentaire par l'Alberta. L'un des rinks les plus redoutables de la compétition.

Lors de la première ronde, le quatuor de Nicole Janelle avait fortement surpris avec une première victoire contre les Ontariennes 7-3, après deux bouts nuls. D'autre part, en première ronde, l'Île-du-Prince-Édouard a surpris également en disposant de l'équipe de la Colombie-Britannique 9-7 tandis que dans la seconde ronde, l'Ontario a défait les championnes actuelles de la Saskatchewan 5-4.

D'autre part, à Kamloops, où vient de débuter le championnat canadien de curling scolaire, les dirigeants ont décidé hier d'attribuer à la ville de Moncton, Nouveau-Brunswick, le rôle de présenter ces championnats en 1973. On sait que ceux de l'an prochain auront lieu à Schumacher, dans le nord de l'Ontario.

Emond, l'éternel finaliste

Le joueur de curling André Emond, du club Caledonia, ne semble pas encore avoir trouvé la formule pour s'illustrer au niveau national. Finaliste de son club aux championnats masculins régionaux, finaliste également aux championnats de la Vallée de l'Outaouais ainsi qu'à la compétition du Gouverneur général, il a de plus atteint la finale sans pour cela remporter le championnat du Lady Gilmore (compétition mixte), dimanche à Shawinigan, pendant 10-3 contre l'équipe de John Wilford, d'Ottawa, qu'il avait précédemment vaincue. Au total, 187 équipes du Québec et de l'Ontario ont pris part à ce tournoi.

Quelques jours plus tôt, soit aux championnats de curling mixte du Québec jeudi, Emond s'était incliné 11-3 devant Bill Tracy, d'Arvida. Son équipe n'avait pas encore subi la défaite jusqu'à la comparativement à un revers pour Tracy.

Emond, qui organisera les compétitions de curling aux Jeux d'Hiver du Québec, à Laval, songe à remanier son équipe...

Première victoire de J.C. Snead

TUCZON (UPI) — Le neveu de Sam Snead, J. C. Snead a mérité sa première victoire au circuit professionnel, hier, en enlevant les honneurs du tournoi de golf de Tucson, doté d'une bourse de \$110,000... avec une fiche de 273. Snead a devancé Dale Douglass par un coup...

Cerdan bat Rick Porter

PARIS (AFP) — Marcel Cerdan a remporté une indiscutable victoire aux points sur le Britannique Ricky Porter, devant quelque 4,000 personnes, lundi soir, au Palais des Sports...

ACTUALITÉ-EXPRESS

La ligue Majeure du Québec compte dix équipes, mais on serait porté à dire qu'elle compte neuf équipes... et les Remparts.

LA PRESSE a entrepris, au début de la saison et avec l'accord de la ligue, de compiler le classement des joueurs étoiles de chaque match à l'offensive et à la défensive, se basant sur le choix d'observateurs neutres ou de membres des équipes qui reçoivent. Cela pour un total de 310 matches, soit 62 par équipe. Ce n'est pas qu'une petite tâche. Il ne faut rien manquer.

Or, à Québec, les Remparts n'accueillent pas comme ailleurs les honneurs pour leurs joueurs, ou plus précisément les remises publiques de trophées... sans doute à cause de la forte demande en ce sens.

Peut-être n'ont-ils pas compris que ce n'est ni LA PRESSE, ni LA PATRIE (qui remet les trophées), mais les membres du circuit eux-mêmes qui déterminent les meilleurs joueurs. Et puis, qui de LA PRESSE ou de LAFLEUR a

le plus besoin de publicité en relations avec ses exploits, pour son avenir? Lafleur, ainsi que Michel Deguire, gardien du Sorel, devaient être honorés ce soir au Colisée de Québec, pour avoir été choisis les joueurs du mois. Toutefois, la direction des Remparts s'y est opposée, sabordant ainsi une formule qui arrive à son épilogue.

Il semble que ce n'est plus toujours à tort qu'ailleurs dans le circuit, on en vient quelquefois à jalouser les Remparts. Le complexe s'installe. Il y a les petites organisations, et il y a la grosse, celle des Remparts! Il ne fait aucun doute que les Remparts trouvent maintenant plus d'affinités avec l'organisation du Canadien. De là le "Hiri" de jeudi, au Forum, en dépit des démentis catégoriques de Maurice Filion, qui se veut de bonne foi.

François Béliveau

La tempête retient les 67's à Ottawa

Tout allait trop bien pour le Canadien Jr., il fallait que Dame Température s'en mêle.

Après un week-end fructueux, ou nos porte-couleurs avaient réussi à faire match nul et à obtenir une victoire aux dépens des meneurs du circuit ontarien, les Petes de Peterborough, les partisans montréalais attendaient avec impatience le match qui devait opposer, ce soir, notre petit Tricolore aux détenteurs du deuxième rang, les 67's d'Ottawa.

Mais le match a été contre-

mandé. La tempête de neige, une autre, qui frappe Montréal actuellement, retient les braves 67's dans la capitale fédérale. Roland Ricard, du petit Canadien, qui nous apprenait la nouvelle, ce matin, n'a pu, cependant, divulguer la date de la reprise de cet important match.

Et le mot important n'est pas exagéré. Les Montréalais occupent actuellement le troisième rang, cinq points derrière les Petes. Mais ils ont deux rencontres de plus que ceux-ci à disputer.

L'équipe d'Ottawa, d'autre

part, est au deuxième rang, quatre points devant les hommes de l'instructeur Roger Bedard. Les deux équipes, Montréal et Ottawa, ont disputé le même nombre de matches, soit 48.

La rencontre de ce soir, la quatrième entre les deux équipes, aurait donc permis aux Montréalais de s'approcher à deux points seulement des 67's, advenant une victoire, et aux 67's de se hisser au premier rang, un point devant le Peterboro, et un match en main, s'ils triomphaient.

Pneus Safety-Jet à flanc blanc

\$16.75

DIMENSIONS 600/13

FORD • CHEV PLYMOUTH

\$19.65 DIMENSIONS 775/14 775/15

- Modèle à deux étroites bandes
- Série 78 — surbaisse
- Carcasse résistante en corde de nylon
- Pneu durable, pour long parcours

GRATIS! Pose de tout pneu neuf

GRATIS! Vérification des pneus pour tout acheteur

AUCUN ACOMPTÉ

EXPORT "A"

La Meilleure Cigarette

FILTRE

au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

VINYLE RIGIDE

Fenêtres et contre-portes

- ★ 1,000 fois moins conducteur du froid et de la chaleur que l'aluminium et l'acier (Laboratoire B.F.G. 1953).
- ★ BLANC, couleur permanente: ne s'écaille jamais, ne s'égoutte pas.
- ★ Coupons gratuits pour vitres ou moustiquaires brisées.
- ★ Garantie écrite de 5 ans.
- ★ Contre-fenêtres pour roulettes.

FACILITÉS DE PAIEMENT

AVORENO ENDS. REGD.

8577, 10e Avenue, St-Michel

727-2843

DECOUPEZ ET GARDEZ

Louez une Volkswagen '71

\$5 par jour 5c le mile

Belair Rent-A-Car

277-1133

4 succursales pour vous servir

LUDEGR GRAVEL & Fils Ltée

7905 boul. ST-LAURENT

Montréal

Tél. 384-6120

HEURES D'OUVERTURE: du LUNDI au VENDREDI: de 8h a.m. à 5h 45 p.m. le SAMEDI: de 8h a.m. à MIDI

CITY TIRE CO.

1100, rue AMHERST

Montréal

Tél. 845-2122

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

MERCURY
Circuit

**A BESOIN
DE VOITURES
NOUS PAYONS
LE MEILLEUR PRIX
POUR AUTO PROPRE**

Gardez-vous de vendre ou d'échanger votre voiture de modèle récent à trop bon marché. Nous vous suggérons de venir voir.

325-4700

ou de vous rendre directement à
6300 est. Henri-Bourassa

CHRYSLER 1968 (300)

hardtop, 4 portes, vitres électriques, tout équipé, occasion exceptionnelle à

\$2150

MODEL AUTO
MONTREAL SALES INC.
387-9886

TORONADO 1966, deluxe, air climatisé, 37.000 milles original, beaucoup d'équipement, \$1.475, 342-3626, intéressé, par-ticulier.

TOYOTA 1969 Sprinter en absolu parfaite condition, 18.000 milles, pneus radiaux \$1175, terme accepté, 738-1143, local 44.

TOYOTA Corolla 1970, Départ. Radio AM-FM, pneus d'hiver. Prix liste, 737-2740, 343-7344, M. G. Descofeaux.

69 TOYOTA Station-wagon, très bonne condition, termes et échange, demandez M. Larry Leveille 769-4501.

TOYOTA Sprinter 69, 2 portes, hardtop, automatique, radio, bas millage, voiture dame. Part pour l'Europe, doit vendre, 256-9060.

TOYOTA Sprinter 1969, tachymètre, miroirs, volant de compétition, foglight, 351-6325.

TOYOTA 1969, Sprinter munie de l'anti-roule Zeltari. Financement facile. Appeler Montréal C.A.I., 342-1083.

TRIUMPH Spitfire, 1967, Overdrive, am-fm, bonne condition, \$775, 314-7228.

VAUXHALL 1967 Viva, comme neuve, 5900 petit comptant 275-5317.

VAUXHALL Viva 1970 SL 90, automatique, radio, \$69 par mois, toutes taxes, licence et intérêts. Pas de frais cachés, 256-9060.

VAUXHALL VIVA 69, Sedan, 2 portes, moteur 97 po. cubes, standard, 273-4006 après 6.

VIVA VAUXHALL 1969, 4 cylindres, standard, radio, très propre, 473-3024.

VOLKSWAGEN Station 1967, automatique, radio, parfait ordre. Particulier, 666-1378, 322-2779.

VOLKSWAGEN 1968, Coach, 26.000 milles, comme neuve, 4035 Bannantyne, Verdun.

VOLKSWAGEN 1966, modèle Fastback, et modèle 1300, terme facile, 276-5023.

VOLKSWAGEN 1968 deluxe, radio, chauff-frette gaz, \$1.050, comme neuve, 387-0894.

VOLKSWAGEN 1970, de luxe, toute équipée, bas millage, termes faciles. Echange acceptée, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1967, de luxe, très propre, 100% garantie 274-5471.

VOLKSWAGEN 1969, de luxe, automatique, parfaite condition, 274-5471.

VOLKSWAGEN 1968, radio, chauff-frette, bas millage, très propre, 720-4114.

VOLKSWAGEN Deluxe, 1970, Voiture neuve, Jaune avec intérieur noir, 9.000 milles véritables, 256-9060.

VOLKSWAGEN 1965, modèle 1500, station-wagon, propre, radio, 325-353-4321.

VOLKSWAGEN 1969, DeLuxe, automatique, radio, Blaupunkt, dégivreur arrière. Vraie sabbatine. Financement facile. Appeler 342-1084.

67 VOLKSWAGEN, Beetle, bas millage, termes et échange, demandez M. Larry Leveille, 769-4501.

VOLVO 1966, Canadien, 2 portes, 4 vitesses, 28.000 milles, 342-5244 particulier.

VOLVO 1966 1225, 2 portes, gris bleu, intérieur bleu pâle, radio, in-marche, 728-4192 après 6 h.

L'avenir touristique

Le pavillon du Québec consacré à l'artisanat

par Noëlla DESJARDINS

L'Office des congrès et des visiteurs de Montréal tenait ces jours-ci sa 51e assemblée annuelle, au cours de laquelle on a réélus, pour un deuxième mandat consécutif, M. J.-Roland Côté, directeur des relations publiques à la Brasserie Dow Limitée.

Parmi les directeurs du nouveau bureau de l'Office, figurent, pour la première fois, deux personnalités féminines: Mme Jeanine Beaubien, directrice du Théâtre international de Montréal, "La Poudrière", et Mlle Pierrette Champoux, animatrice au poste de radio CKCV AM-FM.

L'on sait déjà quel est l'apport de l'Office dans la promotion touristique de la province. Sans but lucratif, cet organisme ne vise qu'un but: renforcer la réputation de la ville dynamique qu'est Montréal.

Et de ce fait, y attirer le plus de visiteurs possible et des congressistes de tous les coins du monde.

Afin de mener à bien la tâche qu'il s'impose, l'Office des congrès et des visiteurs de Montréal a besoin de l'appui moral et financier du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ainsi que celui de la ville de Montréal.

Voilà pourquoi la conférence invitée au déjeuner qui groupait les membres de l'Office, hier midi, à l'hôtel Mont-Royal, fut nulle autre que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain.

Le ministre venait nous faire part de ses projets et aussi de ses prévisions.

Notre avenir touristique

Son objectif étant de placer le tourisme au premier rang des industries rentables au Québec, elle prévoit que ce dernier doublera d'ici 1975, et ira jusqu'à tripler vers les années 80.

Pour ce faire, il faudra donner à l'industrie touristique les outils et les structures dont elle a besoin. De nouveaux effectifs sont d'ores et déjà en place, opération qui a suscité la préparation du premier organigramme de l'histoire du ministère. "Il y avait un retard inacceptable dans l'Amérique moderne", enchaînait le ministre.

Au programme d'expansion de l'industrie touristique, le

problème de l'accessibilité des terres du domaine public, dans les régions populaires, de façon à répondre aux besoins des pêcheurs et des chasseurs du Québec et de l'étranger, est à l'étude.

"Sans rien trop chambarder cependant, nous sommes prêts à procéder à la première phase de l'opération "accessibilité", tout en assurant la protection de la faune."

L'artisanat québécois à Terre des Hommes

Madame Claire Kirkland-Casgrain terminait, il y a quelque temps, une tournée d'inspection dans les diverses régions de la province. Elle a alors découvert le riche potentiel de nos ressources artisanales.

De retour à son poste, elle a tout mis en oeuvre pour faire ressortir les avantages d'une plus grande exploitation de ces richesses. Conséquemment, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche "a reçu le mandat de consacrer le pavillon du Québec à Terre des Hommes, en 1972, à une vaste présentation de l'artisanat québécois, en re-

gard de ses traditions régionales d'une part, et des besoins de la société moderne, d'autre part".

Tourisme interrégional

Toujours selon la conférencière, l'aménagement systématique de nos ressources touristiques n'a jamais été réalisé. Certaines régions furent développées, au détriment de plusieurs autres, soit au gré de l'influence politique, soit au gré des initiatives locales, heureuses ou malheureuses.

Partant du principe que la moitié des millions de dollars versés à l'industrie touristique provient des Québécois visitant leur propre province, il convient donc de promouvoir de façon intensive le tourisme interrégional et d'exploiter les régions négligées jusqu'à ce jour. Comme par exemple celle du lac et du mont Mégantic qui a énormément à offrir.

La première loi du Tourisme du Québec, qui date de 1933, avait prévu la création de syndicats d'initiatives touristiques régionaux dont deux seulement survivent, ceux du

Saguenay - Lac - Saint-Jean et Charlevoix.

En vue de procéder à la planification de nouvelles structures en fonction du développement touristique en notre province, le ministre nous rappelle un vœu qu'elle avait formulé en juillet dernier, celui d'organiser un immense congrès de l'industrie touristique. A quand la réalisation de ce projet? Peut-être l'automne prochain nous confie-t-elle. Si l'on complète les données qu'elle a fournies, en même temps que ses instructions précises à cet effet, la chose sera possible.

Et cela en dépit du maigre budget dont dispose le ministère. Enfin, Mme Kirkland-Casgrain nous confirme que l'un des problèmes urgents de l'heure est en voie de réalisation. Celui d'un institut du Tourisme et de l'Hôtellerie, qui sera doté d'un édifice moderne et d'un programme d'entraînement du personnel hautement qualifié destiné à l'hôtellerie et à la restauration, le premier du genre en Amérique du Nord, et qui contribuera dans une large mesure à la promotion touristique au Québec.

Les employés de bureau de CTCUM signent une convention

deux mois après celui des employés du transport, (cais-

Les quelque 275 employés de bureau de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal, affiliés à la CSN, viennent de signer leur contrat collectif, lequel leur accorde une augmentation cumulative de 16,3 p. cent pour une durée de 30 mois.

Les taux d'augmentation sont les suivants:

7 p. cent pour la période allant du 12 mai au 11 mars 1971 prochain, avec effet rétroactif.

6 p. cent pour la période allant du 12 mai au 11 mars 1972.

et 3 p. cent pour la période allant du 12 mars au 11 janvier 1973.

Ce règlement intervient

Récital d'Oistrakh perturbé

NEW YORK (UPI) — Des bombes plantées et une alerte à la bombe ont interrompu, dimanche soir, le récital que le violoniste soviétique Igor Oistrakh donnait au Lincoln Center de New York.

Un porte-parole de la police a déclaré que deux personnes ont été arrêtées pour avoir lancé des bombes plantées pendant le récital et que l'entracte avait dû être avancé après une alerte à la bombe reçue à la Philharmonic Hall vers 8 h 40.

Des détectives ont procédé à une fouille de la salle, cependant que les assistants attendaient à l'extérieur dans les foyers.

Les deux personnes arrêtées sont Robert Weiss, de Vineland, (New Jersey) et Lauri Wolff, de Brooklyn.

Puis tôt dans la journée, une association d'étudiants, "The Student Activists for Soviet Jewry" avait fait savoir que ses membres feraient du piquetage près de la salle de concert afin de protester contre les mauvais traitements infligés aux Juifs en Russie.

Nouvelles tornades aux E.-U.: 17 morts

NEW YORK (AFP) — Une série d'ouragans et de tornades dans le centre des Etats-Unis — le Kansas, l'Oklahoma, le Missouri, le Nebraska ainsi que le Texas — a causé lundi et dans la nuit de lundi à mardi la mort de 17 personnes. Ces victimes viennent s'ajouter aux 32 morts et aux centaines de blessés qu'ont laissés derrière elles les tornades de dimanche en Louisiane et dans le Mississippi. Le bilan des Etats du centre ne tient pas compte non plus des victimes causées par d'autres tornades et des tourmentes de neige dans l'Ohio et la Caroline du Nord où, rien qu'à Fayetteville — un gros centre de 20.000 habitants — deux personnes ont été tuées et une soixantaine blessées.

Les dégâts matériels sont importants mais n'ont pas encore été évalués. Ils se chiffrent certainement en millions de dollars.

Par ailleurs, les services météorologiques ont averti les Etats du nord de la Nouvelle-Angleterre et le nord de l'Etat de New York de la probabilité de grosses tombées de neige. Déjà le verglas recouvre les routes de la vallée de l'Ohio à la Nouvelle-An-

glais, chauffeurs et mécaniciens). Il reste encore deux groupes en négociation: les

Mécontentement chez les policiers de LaSalle

Selon le président de la Fraternité des policiers de LaSalle il existe un mécontentement au sein des membres de ce corps de police de la banlieue ouest de Montréal.

Ce mécontentement, d'après M. Jean Laplante, fait suite à trois séances de négociations entre les autorités de la Ville et la Fraternité des policiers en vue du renouvellement de leur convention collective expirée depuis le 31 août dernier.

Ces trois rencontres ont eu lieu le 16 décembre et les 3 et 7 février et à la suite de la dernière séance, l'exécutif de la Fraternité a tenu une assemblée générale afin d'informer ses membres des résultats des négociations.

Lors d'un entretien téléphonique, M. Laplante a mentionné: "Que lors de cette réunion les offres de la Cité avaient été dévoilées aux policiers et à l'unanimité ils ont tous démontré ardemment leur mécontentement".

Parité de salaire avec Montréal

M. Laplante a ajouté qu'il avait été dans l'obligation d'ajourner l'assemblée car tous les policiers quittaient la salle de leur propre gré.

Dans le projet de convention, les policiers demandent des conditions de travail similaires à leurs confrères de Montréal et les négociateurs de la Cité s'y opposent catégoriquement prétextant, selon M. Laplante, que LaSalle ne peut se permettre un tel déboursé relativement aux clauses salariales.

De son côté, la Fraternité soutient qu'il serait juste et équitable que les policiers de cette municipalité reçoivent les mêmes salaires que les policiers de Montréal.

Dans leur demande de parité de salaire avec leurs collègues montréalais la Fraternité mentionne qu'en vertu d'une résolution de la Communauté urbaine de Montréal tous les policiers doivent avoir les mêmes normes d'engagement et la même formation.

Lors de l'entrevue téléphonique, M. Laplante a égale-

ment dit: "Les déboursés pour la protection policière de la Communauté urbaine sont divisés en prorata des municipalités. C'est-à-dire que LaSalle paie sa part pour les policiers de Montréal et qu'il serait illogique que les policiers de LaSalle aient un salaire moindre. A noter qu'en 1970 les policiers de LaSalle gagnaient \$8.200 et ceux de Montréal \$9.815".

M. Laplante a terminé en disant "qu'en somme le policier de LaSalle devant répondre aux mêmes normes que celui de Montréal et exécuter le même travail. En obtenant la source salariale du même endroit je crois qu'il serait défavorisé s'il n'obtenait pas les mêmes conditions. Le tout n'aurait certainement pas pour but de créer le meilleur climat pour l'exécution du travail policier à LaSalle.

La moyenne des prestations d'assurance-chômage ont atteint \$80,2 millions en décembre, soit une importante hausse depuis \$37,6 millions en novembre, étant donné les prestations saisonnières devenues en vigueur le 1er décembre, signalait lundi, le Bureau fédéral de la Statistique.

La moyenne des prestations d'assurance-chômage était de \$35,74 par semaine en décembre, par rapport à \$35 par semaine en novembre et \$33,86 par semaine en décembre 1969.

Le début des suppléments de prestations saisonnières le 1er décembre a également provoqué une hausse du nombre de requérants. Il est passé de 204.000 à 356.000 en novembre et 301.000 en décembre 1969.

Le total des prestations révélera une autre importante hausse quand les statistiques de janvier seront publiées le mois prochain.

A compter du 1er janvier les taux maximums des prestations ont subi une hausse de 10 pour cent pour atteindre \$46,20 par semaine pour les personnes sans famille et de \$53,30 par semaine pour ceux qui ont des personnes à charge.

Hausse de 10% des prestations d'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Les prestations d'assurance-chômage ont atteint \$80,2 millions en décembre, soit une importante hausse depuis \$37,6 millions en novembre, étant donné les prestations saisonnières devenues en vigueur le 1er décembre, signalait lundi, le Bureau fédéral de la Statistique.

La moyenne des prestations d'assurance-chômage était de \$35,74 par semaine en décembre, par rapport à \$35 par semaine en novembre et \$33,86 par semaine en décembre 1969.

Le début des suppléments de prestations saisonnières le 1er décembre a également provoqué une hausse du nombre de requérants. Il est passé de 204.000 à 356.000 en novembre et 301.000 en décembre 1969.

Le total des prestations révélera une autre importante hausse quand les statistiques de janvier seront publiées le mois prochain.

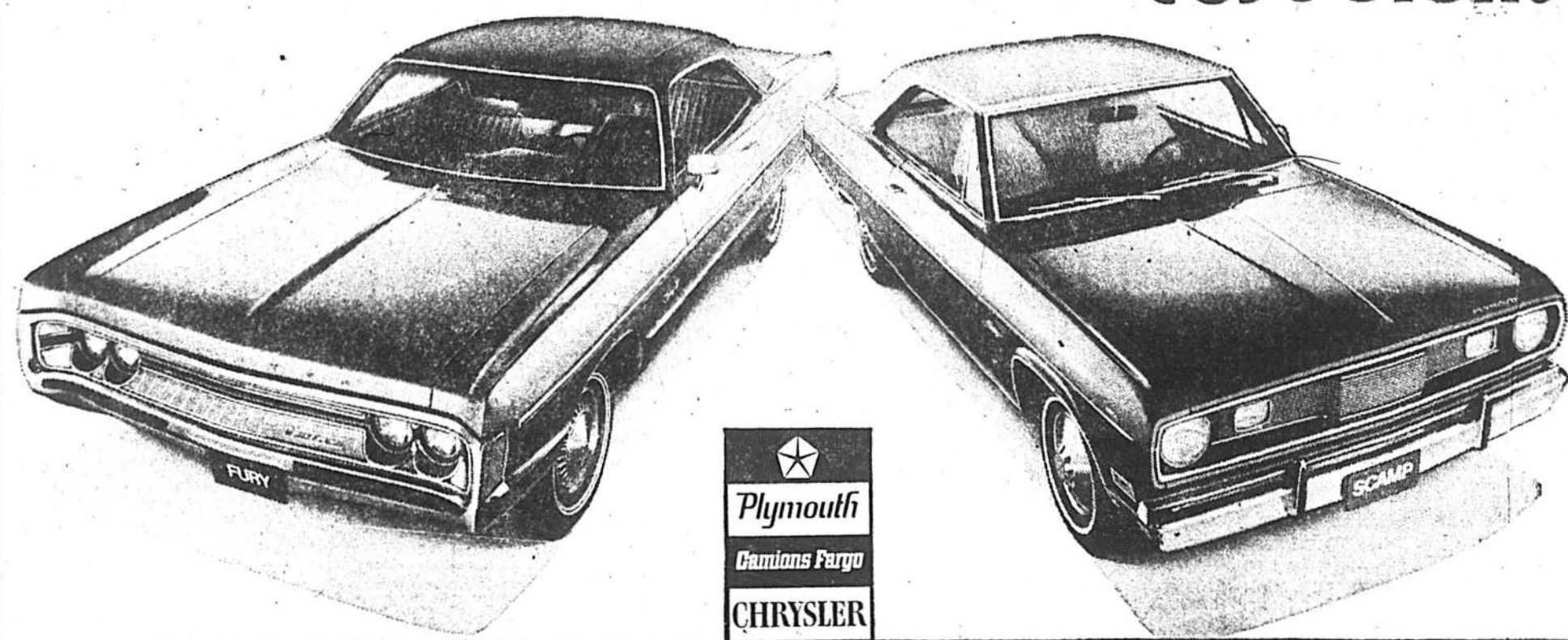
A compter du 1er janvier les taux maximums des prestations ont subi une hausse de 10 pour cent pour atteindre \$46,20 par semaine pour les personnes sans famille et de \$53,30 par semaine pour ceux qui ont des personnes à charge.

Plymouth quand tu nous tiens...

COMMENT? DE QUOI S'AGIT-IL? ALORS QUAND TU NOUS TIENS... c'est bien!

Avec une offre spéciale mi-hiver irrésistible. Surtout quand c'est pour un temps limité seulement!

En ce moment vous pouvez obtenir une boîte de vitesses automatique gratuite sur toutes les Fury et les compactes Scamp, dotées d'un ensemble d'équipement spécial, chez les concessionnaires participants Plymouth.



Plymouth
Gamans Fargo
CHRYSLER

Les concessionnaires Plymouth réalisent à souhait tous vos souhaits!

Plymouth **CHRYSLER**
CANADA LTD.

Musique

Une "Carmen" conventionnelle

"CARMEN", opéra en quatre actes, musique de Bizet, livret de Méilhac et Halévy, d'après la nouvelle de Mérimé, recueillis de Guiraud. Production de la Place des Arts, à la salle Wilfrid-Pelletier. Première hier soir.

Interprètes: Shirley Verrett, mezzo-soprano (Carmen); Michèle Moline, ténor (Don José); Michelle René, soprano (Micaëla); Louis Quilico, baryton (Escamillo); Claude Corbelli, basse (Zuniga); Bruno Laplante, baryton (Morales); Denise Martineau-Levas, mezzo-soprano (Mercedes); Anna Charnodolska, soprano (Frasquita); Claude Le Tourneau, baryton (le Dancaire); Jean-Louis Pellerin, ténor (le Remendado); Alcega en scène: Bodo Igeza; Décors: Mark Negin. Costumes: François Barbeau. Eclairages: Neil Peter Jampolis. Direction des chœurs: Marcel Laurencelle. Chorégraphie: Lawrence Grubbs. Avec le concours de l'Orchestre symphonique de Montréal. Direction musicale: Francis Dack.

par Claude GINGRAS

C'est une bonne production de routine, sans qualités exceptionnelles, sans défauts graves, en somme une production comme on en trouve dans les maisons d'opéra possédant un vaste répertoire. Un théâtre lyrique qui présente des spectacles régulièrement peut en effet se permettre d'avoir quelques productions comme celle-là à côté de spectacles extraordinaires. C'est normal, c'est humain. Une "Carmen" de ce calibre-là serait moins acceptable cependant dans un théâtre lyrique français et elle ne l'est pas non plus dans une ville qui présente si peu d'opéras (qui a donc le temps de bien la préparer) et qui est reconnue comme la deuxième ville française du monde.

Loin de moi l'idée que la "Carmen" de la Place des Arts soit mauvaise. Elle est assez bonne. Mais ce n'est pas suffisant. Nous méritons mieux. Et surtout, monsieur Bizet mérite mieux.

Mieux que cette mise en scène conventionnelle, qui n'est d'ailleurs pas toujours fidèle au texte. Un exemple: quand, à la toute fin, Don José s'écrie: "Vous pouvez m'arrêter, c'est moi qui l'ai tuée...". Il s'adresse à la foule qui est rentrée en scène (la partition l'indique en toutes lettres). Or, M. Bodo Igeza, l'illustré inconnu que l'on a engagé pour faire la mise en scène de notre "Carmen", laisse le plateau vide à ce moment-là. A qui Don José s'adresse-t-il? M. Bodo

Igeza est certainement le seul à le savoir.

Bien d'autres détails du texte (français) ont évidemment échappé au visiteur (de Hollande) et la chose est évidente dans le comportement des chanteurs, à moins que ce soit ceux-ci qui aient pris l'initiative de certaines attitudes. Un autre exemple: pendant que Don José chante son célèbre "Air de la fleur" à Carmen, celle-ci, avachie sur une table, fait une moue. L'interprétation de Shirley Verrett est, sur le plan dramatique, bien vivante mais d'une émotion assez facile et parfois un peu vulgaire. Elle confond Carmen et Carmen Jones. On voudrait une Carmen tragique, une Carmen qui nous fasse vibrer, en laquelle on croirait. On attend en vain. Bien sûr, Shirley Verrett est belle à ravir et elle chante aussi à ravir (je reviendrai sur ce point plus loin), mais ce n'est pas suffisant. Ce que Mme Verrett pense du rôle de Carmen (voir notre interview de samedi dernier) est certainement plus intéressant que ce qu'elle en fait.

Quant au jeu des autres interprètes, il est à peu près inexistant. De la banalité, de la routine, de la facilité, de l'amateurisme même: un peu de tout. Le jeu de scène de Michèle Moline (Don José) est parfois assez convenable, le plus souvent atroce et même ridicule. Louis Quilico sait se tenir en scène (voilà un vrai "professionnel" du spectacle!) mais il n'a pas précisément la taille svelte d'un torero... Avec une corpulence pareille on chante Falstaff, pas Escamillo. Michèle René est gentille en Micaëla: au fond, elle fait des miracles avec un rôle assez maigre au départ.

Mais elle bouge trop les mains. D'ailleurs, la plupart de leurs bras et de leurs mains, et c'est là encore qu'on sent les carences du metteur en scène. Malheureusement, entre autres choses, M. Bodo Igeza a oublié les mains de ses interprètes... Le

duo de Don José et Micaëla au premier acte est déjà assez ridicule ("Ma mère je la vois"... "Sa mère il la re-voit"... etc.); un metteur en scène digne de ce nom doit contourner la difficulté. Malheureusement... mais ne tournons pas le fer dans la plaie.

Claude Corbelli est gauche et surtout il n'a pas l'air d'un chef mais d'un simple soldat, et encore! Jean-Louis Pellerin est assez amusant. Mais en fin de compte, les deux "comprimarios" qui jouent le mieux sont Anna Charnodolska et Denise Martineau-Levas, en amies de Carmen.

Quant à la prononciation française, disons que les deux principaux interprètes, seuls étrangers de la distribution, prononcent assez bien, quoique, leurs efforts soient à peu près toujours évidents. (Moline conserve le même défaut que sur son enregistrement: à la toute fin, quand Don José s'écrie: "Pour la dernière fois, démon...!", monsieur Moline hurle: "Pour la dernière fois, de-dé-dé..."). En général, la prononciation est bonne mais une connaissance préalable du texte ne nuit pas!

Les décors sont dans le ton de la mise en scène: conventionnels. Ni très réalistes ni très stylisés, en somme ni chair ni poisson. A une époque où on parle de renouveau de l'opéra, je suis étonné et attristé à la fois de constater qu'il y a encore des "créateurs" aussi attachés aux vieilles formules faciles. Les costumes sont également très ordinaires, ou simplement laids: pourquoi ces affreuses jupes d'un brun sale pour les cigarières, au premier acte, et qu'est-ce que c'est que ce défilé de "costumes d'époque" (bonnets et hauts de forme), genre Carnaval de Chicoutimi, au dernier acte?...

Si ces décors et ces costumes "vivent" quelque peu, c'est grâce aux éclairages extraordinaires, en somme le meilleur élément de cette "Carmen" sur le plan visuel. Très beau, aussi, ce rideau

Van Morrison: pas de son, pas de spectacle

Van Morrison et ses six musiciens, avec en première partie deux ensembles "folk", au cinéma Capitol, hier soir.

par Yves LECLERC

Les spectacles de musique pop tels que celui qui présente Van Morrison ne tiennent que par une seule chose: la qualité de la musique qu'on y entend; et quand la musique flanche, il n'y a même plus de spectacle.

C'est précisément ce qui s'est produit hier soir. Et même si ce n'est pas directement la faute des artistes qui s'exécutaient sur scène, on est forcé de dire que c'était un méchant spectacle. Dès le début, en effet, le système de sonorisation a flanché, et tous les efforts qu'on a faits pour remédier à la situation n'ont réussi qu'à nous donner des sons déformés par la distorsion, complètement déséquilibrés quant au rapport entre les différents instruments et sans doute aussi mutilés par l'acoustique assez curieuse de la salle.

Pourtant, il s'est peut-être, et même probablement, joué de la bonne musique sur la scène du Capitol hier soir: on connaît assez les qualités de Morrison sur disque pour le croire.

C'est précisément pour cette raison, d'ailleurs, que je m'abstiens de tout commentaire à ce sujet. Com-

me de scène, avec le nom CARMEN en grosses lettres et une énorme tache de sang, quoique celle-ci ait un peu la forme d'un piano à queue.

Je n'ai pas encore parlé du point de vue vocal. C'est que l'aspect dramatique et visuel, d'une importance extrême, a été négligé au point de compromettre la production. Car l'opéra est du théâtre et non du concert en costumes. La musique, je suis heureux de le dire, est fort bien défendue dans cette réalisation (bien qu'il y ait encore il n'y ait rien d'exceptionnel à signaler). Tous les chanteurs, jusqu'aux plus petits rôles, ont de bonnes et belles voix qui portent dans l'immense salle Wilfrid-Pelletier; Decker dirige très consciencieusement son orchestre; son orchestre accompagne bien et se fait entendre sans couvrir les voix; enfin les chœurs ont été remarquablement préparés et la coordination des voix et de l'orchestre est impeccable. En exagérant un peu, on pourrait dire que

ment juger ce qu'on n'a pas vraiment entendu? Je me contenterai de souhaiter que les mêmes musiciens nous reviennent d'ici peu dans des circonstances plus favorables.

Quant aux deux groupes, que l'on a vus en première partie, et dont j'ignore les noms, je peux souligner que le premier, un duo, est doué d'une remarquable dextérité dans l'usage des divers instruments à cordes, dextérité dont il se sert à bon escient pour faire une musique jolie et entraînante, qui s'est méritée l'adhésion enthousiaste d'un auditoire composé entièrement d'étudiants. Le deuxième, un trio, m'a semblé ennuyant comme la pluie (et ce n'était probablement pas la faute de la son), et la façon dont le chanteur principal s'efforçait de "tirer la couverture" de son côté par des mimiques et des gestes d'un goût douteux m'a agacé au plus haut point.

Dernière note: le "spectacle" de Morrison était accompagné d'un "light show" d'un bel effet malgré la simplicité des moyens mis en oeuvre: par contre, les éclairages étaient ce que j'ai vu de plus laid récemment en dehors de la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

cette "Carmen" est à entendre plus qu'à voir.

Shirley Verrett possède une belle voix riche, jeune, nuancée, avec un aigu assez fort et un grave très expressif. La voix plus "italienne" que "française" de Moline est puissante et juste, sinon remarquable par sa couleur. Quilico fait entendre encore une voix bien timbrée et Michèle René a fort joliment chanté son grand air du III. Les autres ont tous été très bons vocalement: sur ce plan, aucune réserve à faire.

Mais l'opéra est une sorte de "spectacle total" où la musique n'a qu'une part. L'aspect théâtral ici a été réduit aux plus banales conventions. Quand on songe à ce qu'un Carlo Maestri a fait avec "La Bohème", l'autonomie, on se demande si l'opéra du Québec, qui vient de naître, ne devrait pas le nommer "metteur en scène en résidence", avec un Robert Prevost comme "décorateur-maison".



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les mâles arrivent!

Deux mâles, coupés de la civilisation depuis 553 jours et rongés par des désirs charnels intolérables, décident de se "chasser" une femelle au premier village. Tel est le sujet du nouveau film de Gilles Carle, "Les Mâles", dont la première aura lieu mercredi, le 3 mars prochain, au cinéma Saint-Denis. Cette comédie, tournée en Eastmancolor, met en vedette Donald Pilon (à gauche, sur notre photo) et un nouveau venu au cinéma québécois, René Blouin. Ils sont entourés d'Andrée Pelletier (notre photo), Katherine Mousseau, Guy L'Écuyer et plusieurs autres. Incidemment Mlle Pelletier, dont c'est la première apparition dans un film québécois, est la fille du secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier.

On connaîtra mercredi prochain le "plus bel homme du Canada"

C'est mercredi prochain le 3 mars, au Théâtre Saint-Denis, qu'aura lieu le Gala à l'issue duquel sera choisi par un jury de cinq membres "le plus bel homme du Canada".

Au cours d'une conférence de presse, hier, on a annoncé que cet événement coïncidera avec deux autres (dont un fabriqué de toutes pièces pour les besoins de la cause: la première du film "Les Mâles" de Gilles Carle, et la "Journée nationale des Mâles").

A propos de cette "Journée", un communiqué dont le sérieux peut être très sérieux

sement mis en doute mentionne que "bien que minoritaire au Québec, la gent mâle n'en a pas dit dans quel costume" au gala qui aura lieu à deux heures de l'après-midi au Saint-Denis. L'événement sera radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada et remplacera ce jour-là l'émission "Studio 11".

Y prendront aussi part plusieurs artistes, parmi lesquels Diane Dufresne, Clémence Desrochers, le Coeur d'une génération, Yoland Guérard, les Jérolas et Jacques Michel, qui seront accompagnés d'un orchestre de 22 musiciens sous la direction de François Cousineau.

lites esthétiques parmi les inscrits des diverses régions du pays.

Les huit "finalistes", tels des reines de beauté, participeront (on ne nous a pas dit dans quel costume) au gala qui aura lieu à deux heures de l'après-midi au Saint-Denis. L'événement sera radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada et remplacera ce jour-là l'émission "Studio 11".

Y prendront aussi part plusieurs artistes, parmi lesquels Diane Dufresne, Clémence Desrochers, le Coeur d'une génération, Yoland Guérard, les Jérolas et Jacques Michel, qui seront accompagnés d'un orchestre de 22 musiciens sous la direction de François Cousineau.

Le Patriote

1474 EST, SAINT-CATHERINE
Tél.: 521-6666 — 523-1131

du 1er au 28 février

YVON DESCHAMPS

Chez Clémence:
"NOUS AVEZ-VOUS VU NUS"

AUBAINE POUR TOUS!

ADULTES 99¢
ENFANTS 50¢

MONTREAL

1504 rue Mont Royal est — Tél. 521-7870

Le Patriote

À CLÉMENCE

1474 est, STE-CATHERINE
Tél.: 521-6666 — 523-1131

A L'AFFICHE

"NOUS AVEZ-VOUS VUS NUS"

DANIELLE OUMET — SERGE LAPRADE
MIREILLE LACHANCE — MICHEL MORIN

Musique: Marc FORTIER
Mise en scène: Jacques ZOUVI
Texte: Robert GAUTHIER

Du mercredi au vendredi 9 h 30 — Sam. 9 h et 11 h 30. Dim. 8 h 30

TROISIÈME SEMAINE

ST-DENIS BIJOU

"une histoire d'amour qui va bouleverser le Québec"

14 ANS

7 0 8 5 2 4

GUÉNOT Danielle

âge 21 novembre 1939, PARIS

sexe: Femme, Age de 32 ans

Départ: Seine

localisation: Département de la Seine

MICHEL DELINAS, en collaboration avec CJMS Radio-Mutuel, présente

ROGER WHITTAKER

4, 5, 6, 7 marts

Billets de \$2.00 à \$5.50

en vente aux deux magasins Sauve Frères

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél. 842-2112

CE SOIR IL FAUT VOIR À 7:30 ET 9:30 (jusqu'à JEUDI seulement!)

FOU-RIRE TRIOMPHAL UN SUCCÈS PHÉNOMÉNAL! TOUS

LE CERVEAU

EN COULEURS

Comédie Canadienne
64, ouest, St-Catherine — 861-3476

bientôt: "MORE" (toujours plus)

CJMS RADIO-MONTREAL
et Les Productions Mutuelles
présentent

L'EXTRAORDINAIRE

CLAUDE FRANCOIS

son grand orchestre
ses choristes ses danseuses

LA PRESSE (Rudel-Tessier)
MONTREAL-MATIN (Doris Tremblay)
LE NOUVEAU SAMEDI
ECHO-VEDETTES
JOURNAL DES VEDETTES
LE SOLEIL (Danielle Pelletier)
DERNIÈRE HEURE (J. M. Provost)
PHOTO JOURNAL
JOLIETTE JOURNAL (Gilles Monette)

C'était formidable... Un show inouï... Je puis vous donner un conseil: ne ratez pas ce spectacle.

Une découverte... Je souhaite, qu'il revienne bientôt.

Bravo à Claude François et son grand show.

Un excellent spectacle.

Il est formidable sur scène...

Un grand show.

Un excellent spectacle.

Un spectacle tout à fait extraordinaire. Qu'il revienne et nous applaudirons encore.

Un phénomène...

Le meilleur showman français, et de loin...

en 1^{re} partie: L'Évolution

UNE SEULE REPRÉSENTATION

SAMEDI 27 FEVRIER

CENTRE PAUL SAUVE

billets en vente au Centre Paul Sauve

Semaine 20h30 — Samedi 19h30 — 22h30

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

que c'est Qu'ça veut DIRE

Boubou?

De ROBERT GAUTHIER

100 est, avenue des Pins
renseignements: 845-7277

mise en scène YVON THIBOUTOT

tnm

D.D.T.

Billets à \$1.50 tous inclus, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponible) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.

de Michel Faure et Paul Buissonneau

Seulement 17 représentations

Réervations: 288-6139

THÉÂTRE PORT-ROYAL

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

À VENIR

8 MARS
LES PLATTERS

16 MARS
JOHNNY FARAGO

22 MARS
CLAUDE BLANCHARD

DU 22 AU 28 FEVRIER

GRANDE REVUE MUSICALE

"T'AS TON VOYAGE"

AVEC LES VEDETTES
Gilles LATULIPPE — Fernand GIGNAC

Manda — Paul Desmarteaux et autres

UNE REVUE DU TONNERRE!

3 heures de rire et de comédie

Théâtre des VARIÉTÉS
430 Avenue Papineau, Montréal 177
526-9311 — 526-4231

ANNIE GIRARDOT
BRUNO PRADAL

mourir d'aimer

un film de ANDRÉ CAYATTE

EN COULEUR

théâtre du rideau vert

Du MARDI au SAMEDI à 20 h 30
DIMANCHE 19 h 30

le retour de Harold Pinter

mise en scène: PAUL BLOUIN

avec YVETTE BRIND'AMOUR
JEAN DUCEPPE
GERARD POIRIER
ANDRÉ CAILLIUX
DOMINIQUE BRIAND
MARCEL GIARD

Directeur: GUY D'AMOUR
Costumier: François BARBEAU

BILLET D'ÉTUDIANTS
Les dimanches, mardis, mercredis et jeudis

4664, rue ST-DENIS
MONTREAL
Réservation: 844-1793

2 films de RUSS MEYER
le maître du film érotique

Cherry, Harry & Raquel
...médage à trois!

le désir dans les tripes

18 ANS

Midi-Minuit Pigalle

Se SEMAINE
Dernier programme
chèque sur scène
à 8 h 05 p.m. Le
samedi à 9 h 45 p.m.

SAÏE PERMAN
4^e SEMAINE

16^e SEMAINE
EASTMANCOLOR

OBSCURITE CONJUGALE

ROMY SCHNEIDER
MICHEL PICCOLI

les choses de la vie

CLAUDE SAUTET

18 ANS

le désir dans les tripes

Midi-Minuit Pigalle

Se SEMAINE
Dernier programme
chèque sur scène
à 8 h 05 p.m. Le
samedi à 9 h 45 p.m.

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Billets en vente chez Sauve Frères Ltée, 6554 St-Hubert et succursale Galeries d'Anjou, 273-6392.

Dur débat prévu sur la création de la Société canadienne de développement

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les trois partis d'opposition ont indiqué leur intention de mener un long et dur débat sur le projet de loi établissant la Société de développement du Canada et ils en ont donné la preuve hier, alors qu'a commencé aux Communes la discussion en deuxième lecture du bill C-219.

Au nom de l'opposition officielle, M. Marcel Lambert a fait savoir que les Conservateurs allaient prendre leur temps avant d'accepter cette loi, parce qu'il y a un nombre terrible de questions à poser et de réponses à donner.

M. Lambert a même dit que non seulement le gouvernement a mis la charrue devant les boeufs, mais il a détaché la charrue des boeufs, en proposant la SDC, sans faire connaître ses politiques à l'égard de la propriété étrangère et du développement industriel.

Pour les Néo-démocrates, M. Max Saltzman, a soutenu que ce projet de loi est un geste de propagande, conçu pour faire dormir les gens. Il a proposé un amendement, visant à retirer le bill C-219 et à le remplacer par une SDC, qui serait une corporation de la couronne pour laquelle un ministre serait directement responsable devant le Parlement.

Enfin, M. Gérard Laprise a dénoncé, au nom des Céditistes le projet de loi, parce qu'il le considère trop socialiste.

Bref, tout indique que l'opposition s'apprête à mener l'une des batailles les plus tenaces de la session sur la Société de développement du Canada. Il est par conséquent difficile pour l'instinct de prévoir quand ce bill pourra être référé au comité des finances, du commerce et des affaires économiques, comme l'a proposé M. Edgar Benson, le ministre des Finances dès le début du débat proprement dit.

Car, il faut dire qu'avant même que ne commence la discussion sur la substance du projet de loi, comme cela doit être, en deuxième lecture, l'opposition a soulevé un point d'ordre, qui a été débattu pendant deux heures.

Les Conservateurs et les Néo-démocrates ont fait valoir que ce bill était hybride, c'est-à-dire qu'il était à la fois public et privé. En conséquence, ils auraient voulu que l'on adopte une procédure spéciale pour l'étude en comité. Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a finalement tranché rapidement le débat en déclarant que cette mesure législative était présentée dans une forme tout à fait acceptable pour le Parlement canadien et que le caractère hybride d'une loi n'a jamais été retenu au Canada, bien qu'il en soit autrement au Parlement de Londres.

Un rôle de catalyseur

M. Benson fut le premier à parler du bill C-219. Il a répété essentiellement ce qu'il avait expliqué dans une conférence de presse après l'adoption en première lecture du projet de loi le 25 janvier dernier.

La SDC, a-t-il dit, sera vraiment unique en son genre, tant pour ses buts, son actionnariat, son enveloppe que pour ses aptitudes. Aucune autre société canadienne n'a pour objectifs l'intérêt national et le profit. Seuls des citoyens et des résidents canadiens peuvent être détenteurs des actions

ayant droit de vote. Son capital lui permettra de devenir l'une des plus importantes sociétés canadiennes.

M. Benson a mentionné qu'il est nécessaire que des mesures soient prises pour rationaliser et moderniser les divers secteurs de l'industrie, notamment par des fusions, des concentrations et autres accords. Pour ces opérations, la SDC doit pouvoir

jouer un rôle important de catalyseur, a affirmé le ministre.

On sait que selon le texte législatif soumis à l'attention des députés, la SDC bénéficierait éventuellement d'un capital de \$2 milliards. Pour commencer cependant, le gouvernement verserait \$100 millions la première année et \$75 millions chacune des deux années subséquentes.

Plus tard, lorsque la rentabilité de l'entreprise aurait été établie, le public serait invité à acquérir des actions au coût d'environ \$5 chacune. Il s'agit grosso modo d'une version canadienne de la société générale de financement du Québec.

La SDC, a déclaré hier M. Benson, constitue une mise en commun nouvelle et signi-

ficative des capacités des secteurs public et privé en vue du développement dynamique de notre économie.

Injuste et impraticable

Quoi qu'il en soit, l'opposition a manifesté de grandes réserves à l'égard du bill C-219, non pas tellement sur le principe, mais plutôt sur les modalités prévues dans le texte de loi.

M. Lambert a parlé d'une politique dans le vide. En soulignant qu'on ignore les intentions du gouvernement dans des domaines connexes: propriété étrangère, réforme fiscale, etc...

MM. Saltzman et Lambert ont émis des doutes sur l'efficacité de la SDC envisagée. Comment concilier la notion de profit et d'intérêt national, a demandé le porte-parole du

NPD. Dans quels domaines précis s'orientera la CDC, a cherché à savoir M. Lambert.

M. Saltzman trouve le bill C-219 injuste pour la petite entreprise, puisque la SDC, selon lui, ne vise que les grandes entreprises, qui, elles, ont déjà de grandes facilités de financement.

Les deux partis estiment que le degré de contrôle du

gouvernement sur la SDC est mal défini. Enfin, M. Saltzman a fait valoir que la SDC devrait s'orienter dans les secteurs risqués et laisser à l'entreprise privée les champs d'action à rentabilité assurée.

On est trop prudent. On continue la tradition de prudence, a-t-il conclu.

Le débat se poursuit aujourd'hui.

Avec son tout nouveau système 'AccuColor' RCA vous révèle 'la vérité en couleurs'

Voilà une vérité qui saute aux yeux.

Que vous apporte notre nouveau système AccuColor? Quelque chose qui nous paraît essentiel: une image-couleur criante de vérité.

Pourquoi? Parce que notre système AccuColor comprend, entre autres, une syntonisation à réglage automatique et une correction automatique des nuances. Le tout forme un véritable cerveau électronique qui se charge, à votre place et avec une extrême précision, de la plupart des réglages et ajustements de l'image.

Qui plus est, cette merveilleuse image vous est retransmise

sur une nouvelle lampe-écran à masque noir. Elle donne des couleurs toujours fraîches, naturelles, lumineuses; comme dans la réalité.

Que vous promettent nos télécouleurs "AccuColor"?

De ne vous montrer que la vérité.

Rien que la vérité. Toute la vérité. C'est juré.

RCA La vérité en couleurs.

Voyez le dépositaire RCA votre homme de confiance.

Un négociateur de la CEQ passe au ministère du Travail

QUEBEC (PC) — M. Jos Leblanc a été nommé lundi au poste de conciliateur à la direction générale des relations patronales-ouvrières du ministère du Travail.

Dans un communiqué remis à la presse, le ministre Jean Cournoyer, souligne que M. Leblanc a agi comme négociateur en chef de la Corporation des Enseignants du Québec lors des négociations qui ont eu lieu en 1969-70.

Par ailleurs, M. Leblanc, qui est âgé de 42 ans, a occupé le poste de conseiller technique auprès de la CEQ pendant huit ans.

OUEST

Simpsons
En ville et Fairview
Morgan
Carre Phillips
Jas. A. Ogilvy Ltd.
1307 ouest, Sainte-Catherine
Gussman Ltd.
1642 ouest, Notre-Dame
Mitchell's Electrical Appl.
1271, avenue Greene
Model Sales Ltée
1437, Bleury
Fino Furniture Ltd.
6610, boul. Monk
Shank & Frères
4225 ouest, Notre-Dame
Arco Appliance Co.
1153, rue Wellington
Edwards Electric Ltd.
5360 ouest, Sherbrooke
Magic Touch TV & Radio Service Regd.
4996, chemin Reine-Marie

Modern Radio Service
59 nord, rue Westminster

Brophy's Ltd.
1957, av. Church
Alwin's Refrigeration & App. Co.
6177 ouest, rue Sherbrooke
1926 ouest, Sainte-Catherine

Capital Furniture Co.
391 ouest, Ste-Catherine
Bruno Cousineau
6225, boul. Monk

EST

Magasin Beaucourt
1010 est, Ste Catherine
Brault & Martineau
4696 est, Ste-Catherine
Jean Gervais Inc.
5270, Henri Julien
1145 est, Mont-Royal
Dupuis Frères Ltée
867 est, Sainte-Catherine
J. R. Vinet Inc.
520, Georges-V, Montréal-Est

Ameublement Ste-Catherine
3743 est, Sainte-Catherine

J.-E. Audet Inc.
353 est, Sainte-Catherine
1481 est, Mont-Royal
3619 ouest, Notre-Dame

Centre d'appareils électriques
3975 est, rue Sainte-Catherine
Simpsons
Anjou

NORD

Sherbrooke Appliances
7413, Saint-Hubert
Clermont Electric Inc.
6255, Saint-Hubert
Léon Robillard Ltée
203 de Castelnau est
F. Courtemanche
5729, Saint-Hubert
Ameublement Roland Gagné Ltée
235 est, Beaubien
J.-H. Lessard Engr.
2651, Masson

Ameublement Jean-Guy Hogue
2525 est, Fleury

A. Forget Inc.
6739, Saint-Laurent

Les Ameublements Château Inc.
6370, Saint-Hubert

Beaulne TV
1559 est, Belanger
J.-A. St-Amour Ltée
6575, Saint-Denis

Techni-Vision
10734, Saint-Laurent

R. Legault
4703, Charlevoix

Torino Furniture Ltée
6889, boul. St-Laurent

Housecraft
3033, Masson

Eric TV
5005, avenue du Parc

Brown's Dept. Store
3780, boul. Saint-Laurent

Montreal Outfitting
3725, Saint-Laurent

Sinclair Radio Co. Ltd.
4135, boul. Saint-Laurent

Electra TV Regd.
5159, avenue du Parc

Ronald Caron Ltée
7360, Saint-Hubert

DOLLARD-DES-ORMEAUX
Elfrich Sound City
4886, Chemin des Sources

LACHINE
Domon Limitée
1360, Notre-Dame

VERDUN
Vim's Inc.
4702, Wellington

Allies Furniture
4409, Wellington

MONTREAL et BANLIEUE
Gagnon & Frères
A. Bélanger (Dépôt) Ltée

Woolco Magasins à Rayons
Magasins Pascal

CHARTIERVILLE

J.-O. Desjardins & Cie
12263, boul. Laurentien

POINTE-CLAIRE
Campbell TV & Radio
95, Vincennes

SAINTE-GENEVIÈVE-DE-PIERREFONDS
A. Sexton
15833 ouest, boul. Gouin

LAVAL-OUEST
J.-G. Bigras
5150, boulevard Sauvé

SAINT-LAMBERT
South Shore Electric
42, Green

ST-LAURENT

Geo. Allen Television Inc.
207, Côte-Vertu

Dale TV
949, boul. Decarie

SAINTE-ROSE
Ameublement F. & F.
222, boul. Labelle

VILLE LAFLÈCHE
Brosseau Electric
3266, Grande-Allee

VILLE JACQUES-CARTIER
Jacques-Cartier TV
1218, chemin Chambly

VILLE LASALLE
Lefebvre & Robert
7635, rue Centrale

PONT-VIAU
Le Roi des Bas Prix
49, boul. des Laurentides

Marcel Gingras
37, boul. des Laurentides

venez voir notre collection de printemps '71
à nos magasins: place bonaventure, galeries d'anjou
et 580, est ste-catherine.

Notre dollar vaut beaucoup... trop

Avec le maintien d'un surplus important au titre de la balance commerciale, le gouvernement d'Ottawa se verra sans doute forcé d'attendre tard cette année, sinon même à l'an prochain, avant de revenir, comme il en a l'intention au système de la parité fixe pour le dollar canadien.

En effet, à cause de la conjonction fortuite d'une série de facteurs favorables, le taux de change du

des importations, il est fort probable que le Canada jouisse pendant plusieurs mois encore d'une balance commerciale favorable parce que, parallèlement à la reprise économique anticipée aux États-Unis, une légère progression de nos exportations demeure prévisible. En particulier, les importations américaines de pétrole et de gaz naturel canadiens sont susceptibles de s'accroître.

Cependant, la vigueur incroyable des exportations canadiennes qui s'est maintenue en dépit de la hausse du cours du dollar canadien, ne saurait se prolonger indéfiniment. Car, selon une intéressante étude de la Presse canadienne publiée ailleurs dans ce cahier, le haut niveau d'exportation des derniers mois a pu être atteint parce que les exportateurs canadiens ont diminué leurs prix pour contrecarrer l'effet négatif de l'augmentation de la parité du dollar canadien. Or, les exportateurs canadiens ne pourront supporter longtemps le fardeau de maintenir la force compétitive du Canada sur les marchés extérieurs.

Graduellement, les échanges commerciaux entre le Canada et l'étranger se stabiliseront à un niveau plus réaliste, plus représentatif du dynamisme intrinsèque de l'économie canadienne.

Niveau plus réaliste

Mais, il est peu probable que le gouvernement canadien puisse fixer la parité future du dollar au niveau prévu à l'origine, c'est-à-dire aux environs de 95 cents par rapport au dollar américain.

La plupart des experts s'accordent à dire que le dollar canadien se stabilisera au-delà de 96 cents, car le dollar américain multiplie les signes de faiblesse (problème insoluble de la balance des paiements américaine, reprise possible de l'inflation aux États-Unis, etc.).

On ne peut écarter la possibilité que le gouvernement soit en fin de compte obligé d'établir la nouvelle parité fixe du dollar aux environs de 97 cents américains, car il ne peut attendre indéfiniment avant de soulever le dollar aux fluctuations du marché libre. D'abord, il s'est engagé à le faire dans ses accords internationaux.

D'autre part, la baisse des ventes à l'étranger et des profits résultant de la réévaluation du dollar canadien subie par les entreprises axées fortement sur l'exportation (pâtes et papiers et mines surtout), si elle se prolongeait encore trop longtemps, risquerait de placer vraiment quelques grosses entreprises canadiennes dans l'embarras.

Claude BEAUCHAMP

Le Québec veut avoir son mot à dire dans le secteur pétrolier

par Jean-Paul SOULIE

On saura d'ici quelques semaines qui sera nommé à la tête de la Direction de l'énergie du Québec. Cet organisme aura pour tâche de définir et de coordonner les politiques de la province en matière d'énergie, et en quelque sorte, de rapatrier au Québec les centres de décision de ce domaine essentiel au développement économique.

En d'autres termes, le Québec veut pouvoir agir dans le domaine de l'énergie, aussi bien dans le secteur des hydrocarbures, où la province, grosse consommatrice, n'a jusqu'à présent, que très peu de choses à dire, que dans celui de l'électricité, où elle dispose déjà du levier de l'Hydro-Québec.

S'il n'a pas voulu dévoiler le nom du futur directeur pressenti, le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a cependant précisé à LA PRESSE que l'équipe qui formera le fer de lance de la politique énergétique du Québec est déjà recrutée et qu'elle est constituée en grande partie de jeunes spécialistes.

La direction des hydrocarbures, fondée au début de 1970, sera, bien sûr, le gros morceau dans le domaine de l'énergie, a dit le ministre. Mais le nouvel organisme aura aussi pour tâche d'assurer une liaison constante entre l'Hydro-Québec, qui dispose déjà d'une large autonomie, et le gouvernement.

Quant à la définition de la politique elle-même, on a pu l'entendre dans un

récent discours de M. Massé: "...une série d'arbitrages et de manœuvres pour défendre les intérêts économiques, voire la vie d'un pays, face à des centres de décision extérieurs".

Pour l'instant, le bilan énergétique de la province montre une très nette prédominance des produits pétroliers, avec 72 pour cent du total, sur l'électricité, qui ne représente que 20 pour cent. Le résidu de 8 pour cent se partage entre le gaz naturel et le charbon.

Cependant, compte tenu de sa population, le Québec consomme plus d'électricité que les autres provinces du Canada. Le Québec est donc en retard sur l'ensemble du pays en ce qui concerne les produits pétroliers, et légèrement en avance dans le domaine de l'électricité.

La demande d'énergie au Québec, qu'elle provienne des hydrocarbures ou de l'hydraulique, augmente assez régulièrement de 8 pour cent par année. C'est dire qu'elle double tous les neuf ans.

Les centres de décision

Dans le domaine des hydrocarbures, le provincial arrive, fort tardivement, en troisième place dans la hiérarchie des centres de décision. La politique pétrolière du Canada se décide à Ottawa, et le centre fédéral est lui-même soumis aux pressions de Washington, les USA étant, via les grandes entreprises pétrolières mondiales et américaines, le grand meneur de jeu dans ce secteur.

Une des conséquences de cet état de fait est que le Québec est fort peu représenté dans certaines industries comme la pétrochimie.

Le seul avantage qu'ait le Québec, dans l'élaboration d'une politique pétrolière qui lui soit favorable, c'est l'importance de sa consommation, qui le classe au 9ème rang dans le monde.

Enormes investissements

Une politique énergétique entraîne la manipulation d'investissements très importants. Le projet de la Baie James, s'il se concrétise, coûtera environ trois milliards de dollars. Avant de s'engager, les divers critères qui entrent en ligne de compte doivent être étudiés. Le prix unitaire entre les diverses formes d'énergie, l'investissement total pour répondre aux besoins, le degré de dépendance des sources d'approvisionnement, le poids des investissements dans la croissance économique du pays, leur impact régional, leur apport technologique, la pollution, sont autant de facteurs qu'on ne peut négliger.

Mais la croissance économique, si elle n'est pas directement entraînée par la fourniture d'énergie, ne peut se faire que si une région donnée dispose de cette énergie.

Et la planification essentielle à toute croissance économique passe par le contrôle de l'énergie et des centres de décision de ce secteur primaire.

L'Hydro décide d'étendre son réseau de télécommunications

La croissance de l'Hydro-Québec passe par l'automatisation, et par la commande et le contrôle à distance. Pour répondre aux besoins de la province, l'Hydro doit utiliser librement ses propres moyens de télécommunication.

De même que la demande en électricité forcera l'Hydro-Québec à doubler sa capacité de production au cours des dix prochaines années, chacune de ses grandes lignes de distribution devra se coupler d'un réseau de télécommunication.

L'installation d'une ligne de communication par ondes hertziennes dans la région du Saint-Maurice fait partie de ce plan. Le faisceau hertzien passe par La Tranche, Rapide Blanc, Beaumont, Carignan, La Tuque, Ile des

Cinq et Mont Carmel. Cette ligne se relie au système principal de communication par ondes Montréal-Trois-Rivières-Québec.

L'installation de cette ligne coûtera un peu plus de \$1,500,000. Mais il sera nécessaire d'effectuer des travaux sur les centrales de Rapide Blanc et de La Tranche pour permettre leur commande à distance.

Les modifications à apporter aux centrales coûteront environ \$1,700,000. La centrale de La Tranche a été construite en 1951. Son équipement, relativement moderne, est en bon état mais il sera quand même nécessaire de changer les régulateurs de tension pour un type qui permette la télécommande. Dans tous les cas il est nécessaire d'automatiser tous les systèmes de ventilation, de refroidissement, de circuit d'huile, etc.

Une nécessité

Avec l'accroissement prévu de la demande, l'utilisation des ondes hertziennes n'est pas une option de fantaisie. Il s'agit d'une nécessité. La com-

plexité du système de distribution et l'éloignement des centrales de production des points de consommation entraînent un besoin de contrôle constant et d'une efficacité à toute épreuve. A tout moment une ligne défectueuse peut être remplacée par un autre circuit du réseau.

D'autre part les signaux de télécommande envoyés par des ordinateurs programmés pour assurer une certaine distribution ne peuvent passer par les lignes souvent encombrées des transporteurs, comme les compagnies de téléphone, sans qu'il y ait des risques d'erreur. Dans le cas de la distribution de l'électricité ou de la mise en route d'une centrale, toute erreur peut être catastrophique.

D'autre part, en 1970, la demande de pointe a été d'environ 9 millions de kW et le réseau n'a qu'une puissance installée de 10,600,000kW. L'Hydro devra aménager avant sept ans des installations de production équivalentes à celles de Manic. Là encore, les installations de télécommunication seront une nécessité.

Kingston aura la première usine de récupération des déchets au pays

Le financement des travaux de génie pour la première installation de récupération des déchets au Canada, destinée à transformer les "matières de rebut en des ressources", sera érigée à Kingston a annoncé hier l'industrie de fabrication des contenants en verre.

M. Elliot Dalton, directeur exécutif du conseil canadien des contenants en verre, a déclaré que l'installation de récupération d'un million de dollars sera une usine pilote, premier pas vers l'établissement d'un programme de mise en valeur des déchets municipaux tels que le verre, le papier, les métaux ferreux et non-ferreux, les restes de viande et les compost.

"Je crois que nous amorçons une nouvelle industrie d'importance au Canada qui entraînera de grands bénéfices pour la conservation de nos ressources et l'accroissement de la qualité de la vie. La récupération et le recyclage des matières de rebut sera bientôt une nécessité écologique", de dire M. Dalton. "Il existe une demande sans cesse croissante de la part du public dans ce domaine et l'industrie des contenants en verre est heureuse de prendre l'initiative."

Les travaux de génie seront effectués sous la surveillance de deux professeurs de l'université Queen's, MM. R.H. Clark et J.H. Brown, auteurs d'un rapport détaillé sur le traitement des déchets municipaux pour le Conseil économique de l'Ontario, rapport qui a été publié la semaine dernière. Cette étude dresse un tableau rassurant sur l'étendue du problème de traitement des déchets solides au Canada.

Le dollar US reste faible

NEW YORK (AFP) — Le dollar est resté très faible hier sur le marché des changes. La devise américaine a de nouveau souffert de la différence prévalant entre les taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe, notamment à la suite du maintien à leur niveau actuel des taux d'escompte de la Banque d'Angleterre et de la Banque fédérale d'Allemagne.

Le dollar a été particulièrement faible par rapport au mark allemand vis-à-vis duquel il a clôturé pratiquement au plaucher, à 27,55 cents pour un mark. Il a également cédé du terrain par rapport aux francs français et suisses et, à un moindre titre, par rapport à la livre sterling.

On signale sur le marché des changes que les affaires ont été actives, ce qui indique qu'un volume appréciable de capitaux est reparti de l'autre côté de l'Atlantique.

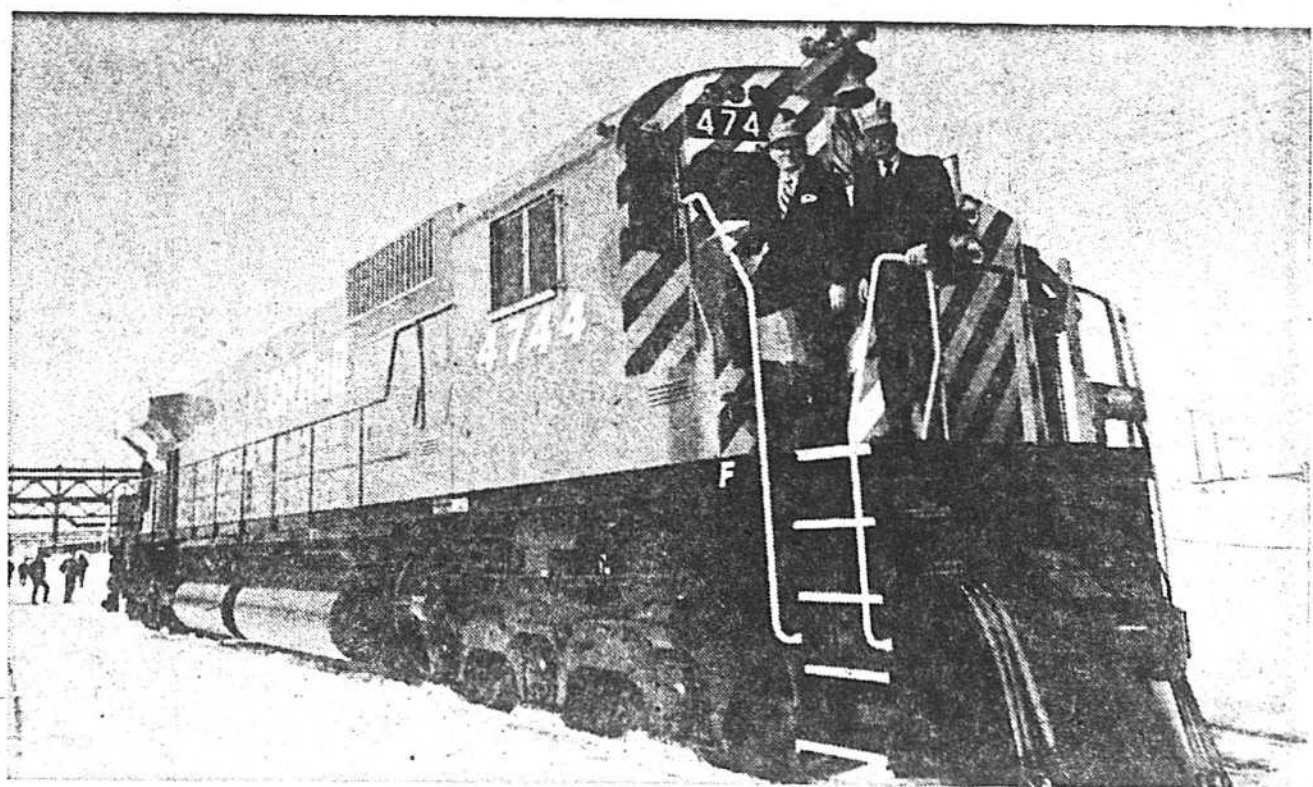


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Cette vue impressionnante de la nouvelle locomotive diesel de 4,000 chevaux, a été prise hier à l'atelier de Montréal Locomotive Works, dans l'est de la métropole, au moment où le vice-président à la commercialisation et aux ventes de CP Rail, M. F.S. Burbidge, a accepté livraison de cette énorme machine. A ses côtés se tient M. Robert L. Grossby, président et directeur-général de MLW Industries.

CP acquiert la locomotive la plus puissante au monde

par Denis.MASSE

L'usine MLW-Worthington située dans l'est de la métropole, a livré hier à la firme CP Rail une locomotive à traction diesel de 4,000 chevaux, ce qu'elle désigne du superlatif "la locomotive la plus puissante au monde".

"Mais cette locomotive aux performances record, est beaucoup plus qu'une 4,000 chevaux, a dit le vice-président à la commercialisation et aux ventes de CP Rail, M. F.S. Burbidge, c'est un jalon dans l'industrie ferroviaire, une marque de référence qui permettra d'évaluer le progrès de CP Rail dans le développement de systèmes plus efficaces de transport."

Cette locomotive ultra-puissante sera mise en service par CP Rail pour le transport rapide de marchandises entre Calgary et Montréal. Elle s'ajoutera aux 121 autres locomotives modernes dont dispose CP Rail et dont la puissance varie entre 2,400 et 3,600 chevaux.

La locomotive de 4,000 chevaux à laquelle CP Rail a donné le numéro 744, est la dernière d'une nouvelle série "M" (pour Montréal) que la compagnie Montréal Locomotive

Works a conçue à l'usage des chemins de fer au pays et à l'étranger.

La même locomotive fait partie d'une commande de 74 dont certaines de 3,600 et 3,000 c.v. dont le Canadien Pacifique se sert actuellement pour le transport de charbon à destination de Robert's Bank, en Colombie-Britannique.

En plus de ces livraisons à CP Rail, la MLW a expédié récemment des locomotives au Canadia National, à Pacific Great Eastern Railway, au Pakistan Oriental, au Sierra Leone et à l'Inde. Elle fabrique encore actuellement des locomotives de série "M" pour la compagnie des chemins de fer de Roberval et du Saguenay, pour les East African Railways, la Jamaica Railways et la route du White Pass and Yukon, en Alaska.

Nouveau prototype de trains rapides

L'usine MLW, en collaboration avec Alcan et Dofasco, est à mettre au point un nouveau concept de trains de voyageurs.

Le train connu sous le nom de "LRC" — soit "léger, rapide, confortable" — a été conçu pour les voya-

ges à grande vitesse entre les villes, tout en se servant des rails actuels.

On construit en ce moment la voiture prototype à l'usine; elle sera mise à l'essai dans quelques semaines.

CP Rail s'intéresse à une locomotive électrique de 5,000 c.v.

Par ailleurs, CP Rail a loué de l'ASEA, la compagnie suédoise d'électricité et d'énergie nucléaire, une locomotive électrique d'une puissance de 5,000 chevaux qu'elle expérimente cette semaine sur une voie ferrée de Norvège.

Apparemment, CP Rail serait intéressée à mettre cette locomotive en usage sur une voie de 850 milles à l'ouest de Calgary. L'ASEA lui propose cette locomotive pour son réseau de transport rapide le marchandises au Canada-Britannique.

Mais, pour l'instant, M. Burbidge s'est dit satisfait des locomotives puissantes et rapides que lui fournit l'entreprise montrealaise. "Elle permet à CP Rail, a-t-il déclaré, de se maintenir au premier rang dans le domaine du transport rapide le marchandises au Canada."

Baisse de deux p.c. des salaires des travailleurs

OTTAWA (PC) — Les salaires, gages et revenus supplémentaires des travailleurs ont atteint \$3,920 millions en décembre, soit une baisse de deux pour cent par rapport aux prévisions de novembre, signalait hier, le Bureau fédéral de la Statistique.

Le Bureau précise que cette baisse est le résultat des restrictions dans l'emploi, étant donné la hausse des taux des salaires pendant la même période de temps.

Cependant, la réduction n'est pas aussi importante que les facteurs saisonniers normaux pourraient indiquer. Les ajustements saisonniers de salaires et gages et les revenus des travailleurs ont augmenté d'un pour cent.

Les revenus supplémentaires des travailleurs comprennent les contributions des patrons aux caisses de retraite, les fonds de bien-être, l'assu-

rance-chômage et les prestations des accidents de travail. Sommes qui peuvent être considérées comme supplémentaires aux salaires et gages des travailleurs.

Le Bureau signale que pendant l'année 1970, le revenu total des travailleurs s'est hissé de 8,9 pour cent, environ trois points de moins que la hausse enregistrée en 1969, mais presque l'équivalent de la hausse de 1968.

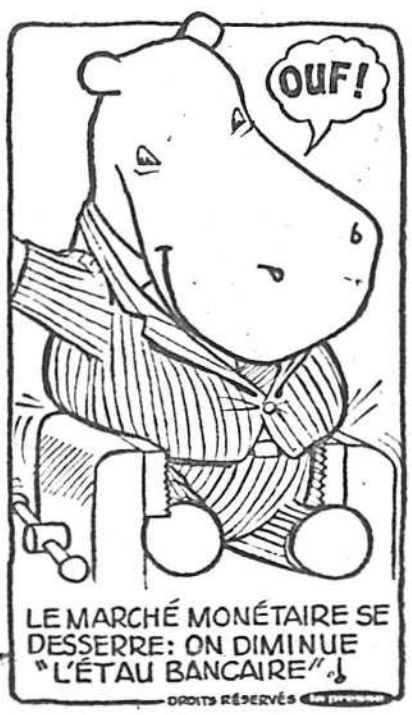
Ford refuse d'investir en Angleterre

LONDRES (AFP) — La compagnie Ford a annoncé hier soir qu'il était exclu qu'elle plante en Grande-Bretagne sa future usine de fabrication de moteurs en raison de l'instabilité sociale. Cette usine qui devrait représenter l'un des plus gros investissements d'après-guerre de Ford — environ 30 millions de livres — sera construite dans un autre pays, qui n'a pas encore été choisi. Selon les observateurs, l'Allemagne fait figure de favori.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que la direction de Ford (Grande-Bretagne) avait elle-même conseillé à Detroit de ne pas implanter cette usine dans ce pays.

"La direction savait, a ajouté le porte-parole, que la nouvelle usine constituerait un lien très important du réseau international de Ford. Mais elle a estimé qu'elle ne pourrait garantir une cadence continue. Pour cette raison il a été jugé trop risqué d'implanter cette usine en Grande-Bretagne."

La production des usines Ford (Grande-Bretagne) est totalement arrêtée depuis près de quatre semaines par suite de la grève des 50,000 employés de la firme, qui revendiquent des augmentations allant jusqu'à 50%.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE SE
DESSERRE: ON DIMINUE
L'ÉTAU BANCAIRE

ORDRES RÉSERVÉS

Hydro-Québec lance un emprunt sur le marché de l'eurodollar

La Commission hydro-électrique du Québec projette de lancer un emprunt en eurodollars pour un montant de \$20 millions.

C'est ce qu'annonce la maison-journalière de courtage White, Weld & Co.

L'émission viendra à échéance en 1986. Le taux d'intérêt et le prix de souscription seront annoncés le 4 mars. L'Hydro-Québec fera

ensuite une demande d'inscription des titres à la Bourse de Luxembourg, où se transigent aussi bien des actions que des obligations.

Chemcell veut fermer ou vendre trois usines

Chemcell Ltd. a décidé de fermer ou de vendre trois de ses usines de produits chimiques.

Une partie du complexe pétrochimique d'Edmonton sera fermée d'ici la fin de l'année. On y produit des dissolvants et autres produits chimiques. L'usine de Cornwall et une autre usine à Two Hills, Alberta, continueront à fonctionner jusqu'à ce qu'elles

soient vendues. Selon la compagnie, ces usines ne justifient pas de nouveaux investissements.

Chemcell a inscrit une perte spéciale de \$16,731,000 à son exercice financier de 1970 au chapitre de ces usines, mais la société croit que, dans l'avenir immédiat, ses autres établissements de produits chimiques peuvent s'avérer rentables.

Le taux de base tombe sous 6 p.c. aux USA

NEW YORK, (PA) — Quatre des principales banques de New York ont réduit aujourd'hui leur taux de base de 6 à 5,75 p.c.

Annoucé par la Bankers Trust Co., la Chase Manhattan, la First National City Bank et la Chemical Bank, cette baisse du taux que les institutions bancaires accordent à leurs meilleurs clients est la quatrième depuis le début de l'année.

D'autres banques moins importantes, comme la Commerce Union de Nashville et la Manufacturers Hanover, ont suivi le mouvement.

Ces réductions du taux de base résultent de la décision, vendredi dernier, de la Commission de réserve fédérale

d'abaisser le taux d'escompte de 5 à 4,75 p.c. pour onze des douze banques de réserve, la seule exception étant la banque de réserve de New York.

Les taux d'intérêt sur le marché du financement à court terme indiquent, depuis quelque temps, une tendance nettement à la baisse. La réduction du taux d'escompte vendredi était la cinquième en trois mois et le taux lui-même est tombé à son plus bas depuis mars 1968.

Trois réductions d'un quart de point cette année ont ramené le taux de base à six pour cent, avant la baisse d'aujourd'hui. Ce taux a déjà atteint jusqu'à 8,5 p.c. en mars dernier.

titres au comptoir

Acari Mns	1000	38	38
A.G. Special	500	252	252
Americ	12500	22	18
Bald	1500	4	3
Beaumont	1000	11	11
Can Res Oil	500	575	575
Carroll Reed	100	150	150
Chibex Mng	14500	116	75
Clearwater	2500	35	33
Clearwater	1000	10	10
New Miller Pip	100	100	10
Creswell	9000	65	62
Oltradi	500	29	29
D.L.P. Div	17400	205	190
Jubilee	4000	105	100
G.B. Auto	200	425	425
Gaspé Que	25500	72	67
Genus Leisure	1000	47	17
Glen Lk. Siliv	100	115	115
Gray Ind	100	42	42
Grt Estm Res	3000	375	300
Hughes Ind	400	93	93
Int Systems	1000	5	5
Jacobs	2000	65	65
Jolly Jumper	2000	21	20
Killarney	1000	11	11
La Prevoyance	6200	518	17
Maple Leaf	11000	45	45
Mariport Inv	500	1	1
Mate Yellow	500	173	173
Mediapak Corp	27500	15	7
Mns Wapogish	1000	18	16
Nagana	1000	20	20
New Assoc	1000	470	470
N.B. Uran	14500	11	11
North Que Ex	8500	80	70
North T 31 X 2 Cp	100	1314	1314
N.W. Sports	685	700	650
Nouvelle Mng	27100	90	65
Orangerout	200	225	225
Partridge Rive	2000	15	15
Polcon	2000	410	400
Prolo Expt	500	30	30
Que Anlmomy	6000	52	50
Redstone	500	47	47
Roi Roy Adr	20850	55	48
Rustex	500	5	5
Santa Helena	200	164	164
Scott Chib	3500	43	43
Sept Mns	12100	15	7
Silver Shack	4500	90	90
Sklar	250	135	135
Soca	1000	120	140
Steelman Ind	200	142	142
Tara Expt	2700	600	760
Unigeco B	450	210	200
Unit Inv Lc As	100	225	225
Valdez Mns	1000	40	40
Western Texas	500	45	45

COURS DU DOLLAR

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse, aujourd'hui de 18 à 11,05 cents et la livre sterling de 545 à 242 p.c.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est inchangé à 69,92 cent et la livre sterling est stable à 52,41-51,64.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 44, 93 points, 45; commission canadienne des produits laitiers, 45.

Fromage: blanc, 52; jaune, 53,3. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 24 à 27, procédé par rouleur, No 1 en sacs: 23 à 24; pour nourissage, en sacs: 21 à 22.

Poudre de lait de beurre pour nourissage, 19 1/2 à 19 1/2; poudre de lait, 6 à 6 1/2.

Pommes de terre: prix de gros. Québec, nouvelle récolte, 1,20 à 1,25 les 50 lb.

Prix des oeufs: prix minima les grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 43 1/2; A-moyens 42 1/2; A-petits, 41 1/2.



IMPERIAL OIL LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de douze cents et demi (12 1/2¢) par action a été déclaré sur le capital-actions émis de l'Imperial Oil Limited et sera payé le 31 mars 1971 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 1er mars 1971.

Par ordre du conseil d'administration
Le Secrétaire général,
G. M. Henderson

Toronto, Ontario
ce 18e jour de février 1971

GÉRARD PARIZEAU LTÉE

Courtiers d'assurances agréés

Bureaux associés:

PARIZEAU, WHITE ET ASSOCIÉS INC. QUÉBEC

CLOUTIER, CHOUINARD, LEWIS ET ASSOCIÉS INC. MONTREAL ET STE-AGATHE

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTREAL, P.Q.
TEL: 842-3451

HOMMES D'AFFAIRES, INDUSTRIELS!

RETENEZ BIEN L'ADRESSE DU NOUVEAU BUREAU DU

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE RÉGIONALE,

800 PLACE VICTORIA
43e ÉTAGE
MONTREAL 115, P.Q.
Téléphone: 879-7861

Une subvention spéciale au développement (jusqu'à 10% du coût d'immobilisation et jusqu'à \$2,000 par emploi créé) et une garantie de prêts sont maintenant offertes en vue de favoriser l'établissement, l'agrandissement ou la modernisation des entreprises de fabrication et de transformation dans le sud-ouest du Québec, y compris les villes de Montréal et Hull, ainsi que les comtés de Stormont, Glengarry et Prescott dans l'est de l'Ontario.

Certains genres de nouveaux établissements commerciaux tels que centres de congrès, hôtels, aménagements récréatifs, bureaux, centres commerciaux ou entrepôts et installations de manutention de marchandises peuvent aussi obtenir une garantie de prêts.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous.

EXPANSION ECONOMIQUE RÉGIONALE CANADA
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION CANADA

fruits et légumes

(PC) — Prix payés aux producteurs au marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes: Ce stand 52 à 52,75; McIntosh 52,75 à 53,50.

Betteraves: 1,30 à 1,75 les 50 lb.

Carottes: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Choux: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Oignons: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Potatoes: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pois: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Patates: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Pommes de terre: 1,75 à 1,90 les 50 lb.

Marché des Bestiaux

Les arrivages de bœufs, vaches et veaux ont été de 1400, 1200 et 1100 respectivement. Les prix ont été en hausse de 10 à 15 p.c. par rapport à la semaine dernière.

cote des grains

Les prix des grains ont été en hausse de 10 à 15 p.c. par rapport à la semaine dernière. Les prix du blé ont atteint 1,75 à 1,90 les 50 lb.

NOMINATIONS CHEZ SCHENLEY DU CANADA



M. R. TELLIER



M. G. ROY

M. Raymond L. Millette, directeur général des Distilleries Schenley du Canada, Ltée, pour la province de Québec et les Maritimes, annonce la nomination de deux représentants pour la région de Montréal. Il s'agit de M. René Tellier, depuis dix ans à l'emploi de la compagnie, qui s'occupera particulièrement de commercialisation, et de M. Guy Roy, depuis longtemps spécialiste de la vente dans l'industrie de la distillation. L'expérience conjuguée de MM. Tellier et Roy contribuera sûrement à l'essor de Schenley du Canada.

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 83 1/2; ex 3 cw 81 1/2; 2 fourr. 81 1/2; 1 fourr. 80 1/2; 2 fourr. 79 1/2; 1 fourr. 78 1/2; 2 fourr. 77 1/2; 1 fourr. 76 1/2; 2 fourr. 75 1/2; 1 fourr. 74 1/2; 2 fourr. 73 1/2; 1 fourr. 72 1/2; 2 fourr. 71 1/2; 1 fourr. 70 1/2; 2 fourr. 69 1/2; 1 fourr. 68 1/2; 2 fourr. 67 1/2; 1 fourr. 66 1/2; 2 fourr. 65 1/2; 1 fourr. 64 1/2; 2 fourr. 63 1/2; 1 fourr. 62 1/2; 2 fourr. 61 1/2; 1 fourr. 60 1/2; 2 fourr. 59 1/2; 1 fourr. 58 1/2; 2 fourr. 57 1/2; 1 fourr. 56 1/2; 2 fourr. 55 1/2; 1 fourr. 54 1/2; 2 fourr. 53 1/2; 1 fourr. 52 1/2; 2 fourr. 51 1/2; 1 fourr. 50 1/2; 2 fourr. 49 1/2; 1 fourr. 48 1/2; 2 fourr. 47 1/2; 1 fourr. 46 1/2; 2 fourr. 45 1/2; 1 fourr. 44 1/2; 2 fourr. 43 1/2; 1 fourr. 42 1/2; 2 fourr. 41 1/2; 1 fourr. 40 1/2; 2 fourr. 39 1/2; 1 fourr. 38 1/2; 2 fourr. 37 1/2; 1 fourr. 36 1/2; 2 fourr. 35 1/2; 1 fourr. 34 1/2; 2 fourr. 33 1/2; 1 fourr. 32 1/2; 2 fourr. 31 1/2; 1 fourr. 30 1/2; 2 fourr. 29 1/2; 1 fourr. 28 1/2; 2 fourr. 27 1/2; 1 fourr. 26 1/2; 2 fourr. 25 1/2; 1 fourr. 24 1/2; 2 fourr. 23 1/2; 1 fourr. 22 1/2; 2 fourr. 21 1/2; 1 fourr. 20 1/2; 2 fourr. 19 1/2; 1 fourr. 18 1/2; 2 fourr. 17 1/2; 1 fourr. 16 1/2; 2 fourr. 15 1/2; 1 fourr. 14 1/2; 2 fourr. 13 1/2; 1 fourr. 12 1/2; 2 fourr. 11 1/2; 1 fourr. 10 1/2; 2 fourr. 9 1/2; 1 fourr. 8 1/2; 2 fourr. 7 1/2; 1 fourr. 6 1/2; 2 fourr. 5 1/2; 1 fourr. 4 1/2; 2 fourr. 3 1/2; 1 fourr. 2 1/2; 2 fourr. 1 1/2; 1 fourr. 1/2; 2 fourr. 0 1/2; 1 fourr. 0; 2 fourr. -1/2; 1 fourr. -1; 2 fourr. -2; 1 fourr. -3; 2 fourr. -4; 1 fourr. -5; 2 fourr. -6; 1 fourr. -7; 2 fourr. -8; 1 fourr. -9; 2 fourr. -10; 1 fourr. -11; 2 fourr. -12; 1 fourr. -13; 2 fourr. -14; 1 fourr. -15; 2 fourr. -16; 1 fourr. -17; 2 fourr. -18; 1 fourr. -19; 2 fourr. -20; 1 fourr. -21; 2 fourr. -22; 1 fourr. -23; 2 fourr. -24; 1 fourr. -25; 2 fourr. -26; 1 fourr. -27; 2 fourr. -28; 1 fourr. -29; 2 fourr. -30; 1 fourr. -31; 2 fourr. -32; 1 fourr. -33; 2 fourr. -34; 1 fourr. -35; 2 fourr. -36; 1 fourr. -37; 2 fourr. -38; 1 fourr. -39; 2 fourr. -40; 1 fourr. -41; 2 fourr. -42; 1 fourr. -43; 2 fourr. -44; 1 fourr. -45; 2 fourr. -46; 1 fourr. -47; 2 fourr. -48; 1 fourr. -49; 2 fourr. -50; 1 fourr. -51; 2 fourr. -52; 1 fourr. -53; 2 fourr. -54; 1 fourr. -55; 2 fourr. -56; 1 fourr. -57; 2 fourr. -58; 1 fourr. -59; 2 fourr. -60; 1 fourr. -61; 2 fourr. -62; 1 fourr. -63; 2 fourr. -64; 1 fourr. -65; 2 fourr. -66; 1 fourr. -67; 2 fourr. -68; 1 fourr. -69; 2 fourr. -70; 1 fourr. -71; 2 fourr. -72; 1 fourr. -73; 2 fourr. -74; 1 fourr. -75; 2 fourr. -76; 1 fourr. -77; 2 fourr. -78; 1 fourr. -79; 2 fourr. -80; 1 fourr. -81; 2 fourr. -82; 1 fourr. -83; 2 fourr. -84; 1 fourr. -85; 2 fourr. -86; 1 fourr. -87; 2 fourr. -88; 1 fourr. -89; 2 fourr. -90; 1 fourr. -91; 2 fourr. -92; 1 fourr. -93; 2 fourr. -94; 1 fourr. -95; 2 fourr. -96; 1 fourr. -97; 2 fourr. -98; 1 fourr. -99; 2 fourr. -100; 1 fourr. -101; 2 fourr. -102; 1 fourr. -103; 2 fourr. -104; 1 fourr. -105; 2 fourr. -106; 1 fourr. -107; 2 fourr. -108; 1 fourr. -109; 2 fourr. -110; 1 fourr. -111; 2 fourr. -112; 1 fourr. -113; 2 fourr. -114; 1 fourr. -115; 2 fourr. -116; 1 fourr. -117; 2 fourr. -118; 1 fourr. -119; 2 fourr. -120; 1 fourr. -121; 2 fourr. -122; 1 fourr. -123; 2 fourr. -124; 1 fourr. -125; 2 fourr. -126; 1 fourr. -127; 2 fourr. -128; 1 fourr. -129; 2 fourr. -130; 1 fourr. -131; 2 fourr. -132; 1 fourr. -133; 2 fourr. -134; 1 fourr. -135; 2 fourr. -136; 1 fourr. -137; 2 fourr. -138; 1 fourr. -139; 2 fourr. -140; 1 fourr. -141; 2 fourr. -142; 1 fourr. -143; 2 fourr. -144; 1 fourr. -145; 2 fourr. -146; 1 fourr. -147; 2 fourr. -148; 1 fourr. -149; 2 fourr. -150; 1 fourr. -151; 2 fourr. -152; 1 fourr. -153; 2 fourr. -154; 1 fourr. -155; 2 fourr. -156; 1 fourr. -157; 2 fourr. -158; 1 fourr. -159; 2 fourr. -160; 1 fourr. -161; 2 fourr. -162; 1 fourr. -163; 2 fourr. -164; 1 fourr. -165; 2 fourr. -166; 1 fourr. -167; 2 fourr. -168; 1 fourr. -169; 2 fourr. -170; 1 fourr. -171; 2 fourr. -172; 1 fourr. -173; 2 fourr. -174; 1 fourr. -175; 2 fourr. -176; 1 fourr. -177; 2 fourr. -178; 1 fourr. -179; 2 fourr. -180; 1 fourr. -181; 2 fourr. -182; 1 fourr. -183; 2 fourr. -184; 1 fourr. -185; 2 fourr. -186; 1 fourr. -187; 2 fourr. -188; 1 fourr. -189; 2 fourr. -190; 1 fourr. -191; 2 fourr. -192; 1 fourr. -193; 2 fourr. -194; 1 fourr. -195; 2 fourr. -196; 1 fourr. -197; 2 fourr. -198; 1 fourr. -199; 2 fourr. -200; 1 fourr. -201; 2 fourr. -202; 1 fourr. -203; 2 fourr. -204; 1 fourr. -205; 2 fourr. -206; 1 fourr. -207; 2 fourr. -208; 1 fourr. -209; 2 fourr. -210; 1 fourr. -211; 2 fourr. -212; 1 fourr. -213; 2 fourr. -214; 1 fourr. -215; 2 fourr. -216; 1 fourr. -217; 2 fourr. -218; 1 fourr. -219; 2 fourr. -220; 1 fourr. -221; 2 fourr. -222; 1 fourr. -223; 2 fourr. -224; 1 fourr. -225; 2 fourr. -226; 1 fourr. -227; 2 fourr. -228; 1 fourr. -229; 2 fourr. -230; 1 fourr. -231; 2 fourr. -232; 1 fourr. -233; 2 fourr. -234; 1 fourr. -235; 2 fourr. -236; 1 fourr. -237; 2 fourr. -238; 1 fourr. -239; 2 fourr. -240; 1 fourr. -241; 2 fourr. -242; 1 fourr. -243; 2 fourr. -244; 1 fourr. -245; 2 fourr. -246; 1 fourr. -247; 2 fourr. -248; 1 fourr. -249; 2 fourr. -250; 1 fourr. -251; 2 fourr. -252; 1 fourr. -253; 2 fourr. -254; 1 fourr. -255; 2 fourr. -256; 1 fourr. -257; 2 fourr. -258;

